



Les Pré-sessions d'*UPR Info*

Amplifier les voix des défenseurs
des droits humains

UPR
■ INFO

Les Pré-sessions d'*UPR Info*

Amplifier les voix des défenseurs
des droits humains





Une publication de

UPR Info
Rue de Varembe 3
1202 Genève
Suisse

+41 22 321 77 70
info@upr-info.org

UPR Info est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif basée à Genève, en Suisse. *UPR Info* vise à sensibiliser au mécanisme de l'examen périodique universel et à proposer des outils de renforcement des capacités de toutes les parties prenantes, telles que les États membres des Nations Unies, la société civile et le monde universitaire.



<http://www.upr-info.org>



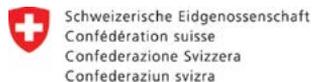
<http://twitter.com/UPRInfo>



<http://www.facebook.com/UPRInfo>

#Preessions

UPR Info tient à remercier le Canton de Genève, la Confédération suisse et Irish Aid pour le soutien apporté à la recherche et la publication de ce guide.



Federal Department of Foreign Affairs FDFA



Table des matières

Introduction	5
Méthodologie	7
Première partie : Évaluation des pré-sessions (2012–2016)	9
1. Les Pré-sessions d' <i>UPR Info</i>	10
1.1 Historique	10
1.2 Les objectifs	14
1.3 Les participants	15
1.4 Les boursiers	20
1.5 Intégration du genre dans toutes les pré-sessions	21
2. L'impact des pré-sessions	25
2.1 Influence des OSC sur les résultats de l'EPU	25
2.3 Garantir l'universalité	28
2.4 Légitimer la participation des OSC à l'EPU	28
2.5 Préparer le terrain pour les recommandations spécifiques	28
2.6 Continuité des recommandations	29
3. Les meilleures pratiques	30
3.1 Une société civile coordonnée	30
3.2 Partenariats avec les partenaires internationaux	31
3.3 Fiches d'information de plaidoyer	31
3.4 Étude de cas : le Myanmar	33
4. Les enseignements tirés : gérer les attentes	36
5. Les défis futurs	38
5.1 Soutien financier limité pour les OSC	38
5.2 Représailles	39

Deuxième partie : Guide pour les participants aux pré-sessions	40
1. Format	41
2. Comment les OSC peuvent-elles postuler pour participer aux pré-sessions ?	43
3. Critères de sélection	44
4. Préparation des OSC et des INDH aux pré-sessions	45
5. Lignes directrices pour les intervenants	46
6. Collaboration avec les co-panélistes	46
7. Les trois P des pré-sessions	47
8. Présentations	48
8.1 Structure de la déclaration	49
8.2 Minutage et ordre de passage des intervenants	50
8.3 Langues	50
9. Plaidoyer bilatéral	51
10. Nouvelles modalités	52
10.1 Pré-sessions sur le terrain	52
10.2 Formation élargie	53
10.3 Questions aux panélistes	54
10.4 Couverture en direct sur les réseaux sociaux	54
Conclusion	55
Notes	57

Introduction

Ayant atteint la fin du deuxième cycle de l'examen périodique universel (EPU), et avant que la communauté internationale ne s'engage dans le troisième cycle en 2017, il apparaît opportun d'évaluer les réussites du mécanisme et ses difficultés. Sur ces deux premiers cycles, l'EPU a garanti une égalité de traitement pour tous les pays, avec un taux de participation sans pareil de 100 % de toutes les régions du monde. De l'Afghanistan au Zimbabwe, les 193 pays États membres des Nations Unies (ONU) ont tous dûment pris part au processus. C'est au travers de ce dialogue véritablement mondial que l'EPU a consolidé la reconnaissance que les droits humains ne sont pas une préoccupation souveraine exclusive, mais qu'ils font l'objet d'une responsabilisation nationale et internationale.

La société civile joue un rôle essentiel à l'EPU, expressément reconnu dans la résolution fondatrice 5/1 du Conseil des Droits de l'Homme (le Conseil) de l'ONU. Au travers de ces deux cycles, les organisations de la société civile (OSC) ont exploré de nombreux moyens de s'engager dans le processus et d'influencer ses résultats. Le plaidoyer a été l'un des plus réussis. Bien que les OSC n'aient pas pu prendre la parole durant l'examen de leurs gouvernements ni communiquer ainsi leurs recommandations, elles ont travaillé sans relâche pour s'assurer que leurs opinions soient néanmoins reflétées. Le plaidoyer figure maintenant au cœur des efforts des OSC avant le processus de l'EPU, bien plus que la rédaction de contributions.

Pour renforcer ces voix dans le deuxième cycle, *UPR Info* a introduit son programme de pré-sessions en 2012. Les conférences internationales, qui sont organisées trois fois par an à Genève, sont devenues une partie intégrante du processus de l'EPU. Elles offrent une unique opportunité aux OSC pour informer les délégations étatiques sur la situation des droits humains dans l'État examiné. A ce jour, les pré-sessions peuvent être considérées comme la plus large plateforme au monde de plaidoyer en matière de droits humains pour la société civile.

UPR Info est une organisation sans but lucratif non gouvernementale dont le siège social se trouve à Genève, en Suisse, sur le pas de la porte du Palais des Nations. L'organisation a été fondée en 2008 après la création du mécanisme de l'EPU par le Conseil.

UPR Info est la première – et la seule – organisation axée spécifiquement sur le processus de l'EPU. L'objectif principal de l'organisation est de s'assurer que toutes les parties prenantes peuvent accéder à l'EPU en tant que mécanisme politique efficace pour permettre la réalisation des droits humains sur le terrain. La vaste expérience de l'organisation dans l'EPU est unique, car elle aborde toutes les questions relatives aux droits humains dans tous les pays, sans discrimination ni politisation. Au cours de ses diverses activités internationales et dans les pays, et en particulier à travers le programme de pré-sessions, *UPR Info* a soutenu les parties prenantes de l'EPU sur presque 150 pays à ce jour.

Objectif de la publication

La présente publication vise à faire le point sur les cinq ans du programme de pré-sessions, en s'appuyant sur les témoignages d'anciens participants aux pré-sessions, y compris des États, les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et les OSC nationales et internationales. Les résultats de l'évaluation, accompagnés des enseignements tirés par *UPR Info* serviront deux objectifs. Le premier objectif, abordé dans la Première partie de cette publication, évaluera les accomplissements des pré-sessions à ce jour, et la façon dont elles peuvent être améliorées à l'avenir. La méthodologie de l'évaluation est présentée en détail ci-dessous. Le deuxième objectif de la publication est de servir de guide aux futurs participants – les représentants de la société civile et ceux des États – sur ce qu'ils peuvent escompter en participant aux pré-sessions et y gagner. La deuxième partie abordera ce sujet.

Méthodologie

Les résultats de cette publication découlent d'une large évaluation menée par *UPR Info* entre août et novembre 2016. *UPR Info* a entamé un dialogue avec les principales parties prenantes de l'EPU, qui avaient participé aux pré-sessions auparavant pour tirer des leçons de leur expérience du programme. L'évaluation est basée sur deux sources de recueil d'informations : 1) des entrevues directes, et 2) des sondages menés par voie de questionnaires. L'étude se composait comme suit : 75 OSC nationales, 14 OSC internationales, huit INDH, et sept États (missions permanentes aux Nations Unies à Genève). L'étude était menée aussi largement que possible sur l'ensemble des régions et en trois langues : l'anglais, le français et l'espagnol. Au total, les participants représentaient 44 pays : l'Australie, l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, le Canada, le Danemark, Fidji, la Géorgie, la Grèce, Haïti, le Honduras, l'Irlande, la Jamaïque, le Liban, la Libye, le Malawi, les Maldives, la Mauritanie, la Moldavie, la Mongolie, le Mozambique, la Namibie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Niger, le Paraguay, la République tchèque, le Rwanda, la Sierra Leone, Singapour, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la Suède, la Suisse, le Suriname, la Tanzanie, la Thaïlande, le Timor-Leste, le Togo, l'Uruguay, le Venezuela, et le Zimbabwe.

Durant l'évaluation, une multitude de questions ont été posées aux participants, couvrant notamment les aspects pratiques et conceptuels du programme de pré-sessions. L'un des objectifs principaux de l'étude était de tirer des leçons des expériences des participants en vue d'améliorer les pré-sessions. À cet égard, les participants de la société civile et des INDH ont été invités à mener une réflexion critique sur plusieurs éléments, notamment :

- la mesure dans laquelle les pré-sessions répondaient aux attentes ;
- si les pré-sessions s'avéraient efficaces du point de vue du plaidoyer (suivi bilatéral avec les États examineurs et/ou l'État examiné) ;
- si les interventions ont eu un impact sur les recommandations de l'EPU ; et
- des suggestions pour améliorer divers aspects des pré-sessions.

Un deuxième objectif de l'étude était de recueillir des informations sur les stratégies efficaces et les expériences positives de la société civile et des INDH qui avaient participé aux pré-sessions. Ces éléments constitueraient la base des meilleures pratiques, des conseils pragmatiques et des études de cas réussis. Cette publication

pourrait alors servir de guide aux futurs intervenants des pré-sessions s'inspirant de ce qui avait bien marché auparavant lors de la préparation de leurs interventions et de leur participation. Les questions portaient notamment sur les points suivants :

- des approches de plaidoyer autour des pré-sessions : effort individuel ou concerté avec d'autres intervenants ;
- la planification du voyage à Genève – considérations importantes ;
- les temps forts de l'expérience des pré-sessions, et
- des conseils d'ordre général pour les futurs participants de la société civile.

Pour les délégués étatiques interrogés pour l'évaluation, les questions étaient formulées de sorte à prendre la mesure de l'impact des pré-sessions sur leur préparation à l'EPU. Il fallait s'assurer que les pré-sessions offraient un service efficace aux États recueillant des informations pour les recommandations de l'EPU. On a donc également demandé aux participants étatiques de donner leur appréciation franche et de suggérer des améliorations possibles. Les questions couvraient notamment :

- la motivation et la fréquence de participation aux pré-sessions ;
- les attentes par rapport aux pré-sessions – si elles influençaient les recommandations de l'EPU ;
- le niveau de satisfaction avec le format et l'éventail de questions de droits humains ;
- si les pré-sessions menaient à un plaidoyer bilatéral ;
- la façon dont la société civile peut se préparer efficacement, et
- les domaines à améliorer.

Ayant évalué quantitativement et qualitativement les réponses sur plus de 100 entretiens et questionnaires, *UPR Info* présente ses observations finales dans « *Les Pré-sessions d'UPR Info : Amplifier les voix des défenseurs des droits humains* ».



Participation élevée lors de la Pré-session du Népal (octobre 2015)

Première partie

Évaluation des pré-sessions (2012–2016)

La première partie a été préparée avec la contribution de 104 anciens participants aux pré-sessions. Dans les deux prochains chapitres, *UPR Info* s'efforcera de fournir une évaluation complète du programme de pré-sessions depuis son lancement en 2012. L'évaluation se veut capable d'introspection, et vise à identifier les points forts, les faiblesses et les améliorations possibles sur lesquels se baser à l'approche du troisième cycle de l'EPU.



La société civile prend la parole lors de la pré-session du Liban

1. Les Pré-sessions d'UPR Info

Ce chapitre abordera la création du programme de pré-sessions. Il étudiera l'histoire et le contexte de l'engagement de la société civile dans l'EPU, notamment les processus officiels et les difficultés connexes. Le chapitre suivra ensuite le développement des pré-sessions, les objectifs qu'elles poursuivent, ainsi que les organisations qui ont participé.

1.1 Historique

Les pré-sessions ont été introduites en 2012, au début du deuxième cycle de l'EPU. *UPR Info* était profondément conscient du fait que la structure formelle de l'EPU limitait la mesure dans laquelle la société civile pouvait s'engager de manière dynamique avec le processus. La préparation d'une contribution écrite six à sept mois avant l'examen de l'État constitue le moyen principal pour la société civile de contribuer au recueil d'informations de l'EPU. Par conséquent, un écart de plusieurs mois existe entre la date de la soumission et celle de l'examen, pendant lequel des développements cruciaux des droits humains ne peuvent pas être soulevés. Concernant le contenu des contributions, la restriction rigoureuse du nombre de mots (2'815 ou 5'630 mots respectivement pour les contributions individuelles ou conjointes) limite également le degré de détails que la société civile peut fournir. Par ailleurs, le grand volume d'informations reçues de toutes les contributions de la société civile est ensuite résumé en un document unique de dix pages par la branche de l'EPU du Bureau du Haut-commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH). En outre, ces documents sont publiés très peu de temps avant l'examen, ce qui empêche les diplomates de prendre bonne connaissance des questions soulevées par la société civile. Pour finir, la société civile n'est pas autorisée à prendre la parole lors de l'examen, et ne peut donc pas s'adresser directement au Groupe de travail de l'EPU. Néanmoins, certaines OSC ont cherché à se rendre à Genève pour mener un plaidoyer les jours avant l'EPU, ne réalisant pas totalement qu'à ce stade aussi tardif, les recommandations avaient déjà été rédigées. Leurs efforts ont donc été vains dans une grande mesure. Dans l'ensemble, le rôle des OSC était dûment reconnu par les fondations légales de l'EPU, mais la société civile ne tirait pas toujours le meilleur parti des nouvelles opportunités apportées par le mécanisme, car elle ne connaissait pas bien le calendrier et l'impact des activités spécifiques de plaidoyer.

Ayant à l'esprit ces voies d'engagement limitées, les pré-sessions ont été introduites dans un double objectif. Premièrement, les pré-sessions offraient à la société civile une plateforme internationale pour pratiquer directement un plaidoyer auprès des délégations étatiques avant la session de l'EPU, et deuxièmement, pour faciliter la vérification des informations sur les situations de droits humains par les délégations diplomatiques. L'objectif ultime des pré-sessions était de s'assurer que les recommandations faites lors de l'EPU seraient spécifiques et bien ciblées.

Au début du programme de pré-sessions pour la session 13 de l'EPU, une proportion élevée d'intervenants venait d'OSC internationales, dont beaucoup étaient représentées à Genève. Cependant, au fur et à mesure que le programme s'est développé au fil des sessions, et que l'ensemble de la communauté de la société civile a découvert son potentiel, les voix des OSC et des INDH nationales sont devenues de plus en plus engagées. Les pré-sessions ont évolué depuis jusqu'à devenir la plus grande plateforme au monde de plaidoyer pour les OSC sur les droits humains organisée par une organisation à but non lucratif. À ce jour, nous avons offert aux défenseurs des droits humains l'opportunité de parler sur 149 pays partout dans le monde.¹ Dans la majorité de ces États, les OSC nationales disposent de ressources financières limitées et/ou sont isolées sur le plan géographique, ce qui rend le voyage à Genève difficile à organiser. Dans ces situations, *UPR Info* s'est tourné vers les OSC internationales pour voir si elles pouvaient prendre la parole pour le compte des partenaires nationaux, bien que ceci n'ait pas toujours été possible. On espère qu'un soutien financier et technique accru sera disponible dans le troisième cycle, pour que la société civile accède à l'EPU, y compris aux pré-sessions.

Alors que les sessions s'inscrivent plus en plus dans le processus de l'EPU, leur impact est reconnu à un haut niveau. *UPR Info* a eu l'honneur d'accueillir plusieurs



Mme Kate Gilmore, Haut-Commissaire Adjointe aux droits de l'homme. Discours d'ouverture à la pré-session de l'EPU avant la 26e session (octobre 2016)

voix influentes des droits humains qui ont prononcé des discours liminaires aux pré-sessions. Au cours de 2015, l'ancien Président du Conseil, S.E. Joachim Rücker et l'ancien Vice-président du Conseil, S.E. Juan Esteban Aguirre Martinez ont participé aux pré-sessions en tant qu'orateurs invités. L'ambassadeur Rücker a recommandé les OSC et les INDH qui se sont engagées dans les pré-sessions pour leur engagement envers le mécanisme de l'EPU, et les a décrites comme étant des acteurs clés pour le respect des droits humains. Plus récemment, en octobre 2016, *UPR Info* a eu l'honneur d'accueillir Madame Kate Gilmore, Haut-Commissaire Adjointe aux Droits de l'Homme, qui a ouvert la dernière série de pré-sessions du deuxième cycle de l'EPU. La Haut-Commissaire Adjointe a salué le travail des OSC qui travaillent sur les droits humains, et souligné la responsabilité de l'État d'encourager un espace ouvert pour la société civile. « *Le gouvernement n'a aucun but sans la promotion des personnes qu'il gouverne. Il est un service, pas un contrôle. L'objectif, c'est la société civile, c'est-à-dire la capacité des personnes à contribuer à une communauté, à créer des espaces sécurisants, et l'unité.* »

Des fonctionnaires d'États membres des Nations Unies ont loué le rôle important des OSC d'informer les délégations avant l'examen, qui résulte en une forte légitimation de la société civile dans le processus de l'EPU.



Les pré-sessions sont devenues une institution à Genève, sur laquelle les États et la société civile comptent fermement.

S. E. Monsieur Juan Esteban Aguirre Martinez, ancien Vice-président du Conseil des Droits de l'Homme Déclaration d'ouverture à la pré-session de l'EPU avant la 22^e session (avril 2015)

2012

Session 13 de l'EPU : Algérie, Bahreïn, Brésil, Équateur, Inde, Japon, Pakistan, Maroc, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Afrique du Sud, Tunisie, et Royaume-Uni

Session 14 de l'EPU : Argentine, Bénin, Ghana, Guatemala, Japon, Pakistan, Pérou, République de Corée, Sri Lanka, Suisse, Ukraine, et Zambie

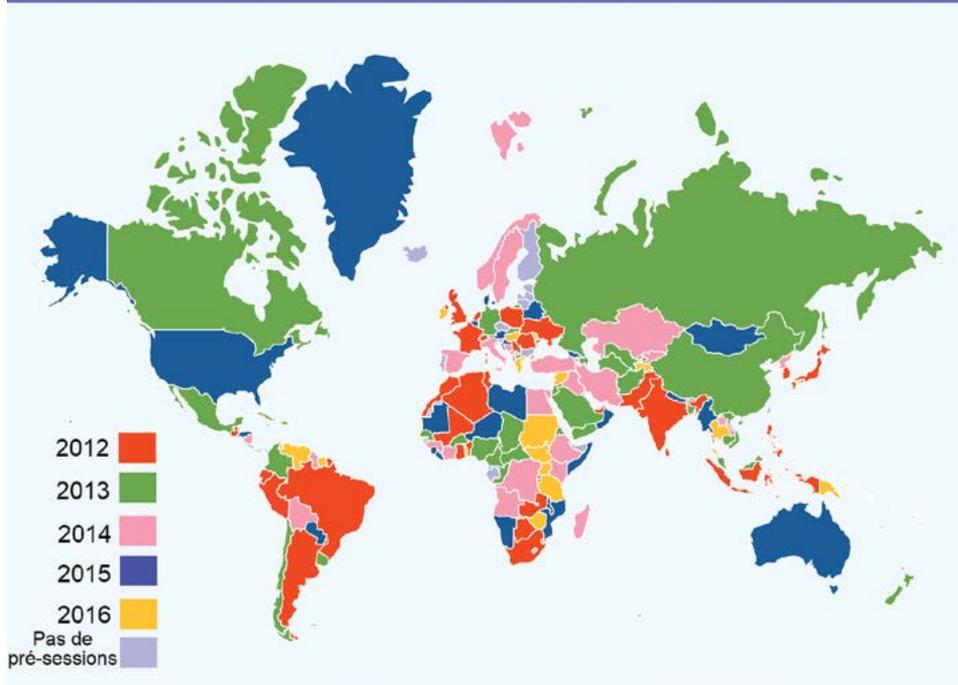
Session 15 de l'EPU : Botswana, Burundi, France, Israël, Luxembourg, Mali, Monténégro, Roumanie, Serbie, et Émirats arabes unis (E.A.U.)

2013

Session 16 de l'EPU : Allemagne, Azerbaïdjan, Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Colombie, Cuba, Fédération de Russie, Turkménistan, Tuvalu, et Ouzbékistan

Session 17 de l'EPU : Arabie saoudite, Chine, Congo (République du), Jordanie, Malaisie, Mexico, Nigéria, République centrafricaine, Sénégal et Tchad

États examinés aux pré-sessions



Session 18 de l'EPU : Afghanistan, Cambodge, Chili, Érythrée, Macédoine, Nouvelle-Zélande, République dominicaine, Slovaquie, Uruguay, Vietnam, et Yémen

2014

Session 19 de l'EPU : Albanie, Congo (République démocratique de), Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée équatoriale, Nicaragua, Norvège, République populaire démocratique de Corée, et Qatar

Session 20 de l'EPU : Angola, Bolivie, Bosnie-et-Herzégovine, Égypte, Fidji, Gambie, Iran, Iraq, Italie, Kazakhstan, Madagascar et Salvador

Session 21 de l'EPU : Arménie, Espagne, Guinée, Guyane, Kenya, Kiribati, Koweït, Kirghizistan, Laos, Suède, et Turquie

2015

Session 22 de l'EPU : Belarus, Croatie, États-Unis d'Amérique, Honduras, Jamaïque, Libéria, Libye, Malawi, Maldives, et Mongolie

Session 23 de l'EPU : Australie, Autriche, Géorgie, Liban, Mauritanie, Myanmar, Nauru, Népal, Oman, et Rwanda

Session 24 de l'EPU : Belgique, Danemark, Mozambique, Namibie, Niger, Paraguay, Sierra Leone, Singapour, et Somalie

2016

Session 25 de l'EPU : Grèce, Hongrie, Irlande, Papouasie Nouvelle-Guinée, Samoa, Soudan, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tanzanie, et Thaïlande

Session 26 de l'EPU : Haïti, Moldavie, Ouganda, Soudan du Sud, Syrie, Timor-Leste, Togo, Venezuela, et Zimbabwe

1.2 Les objectifs

Les pré-sessions d'*UPR Info* poursuivent deux objectifs qui bénéficient aux missions permanentes et à la société civile :

✓ Soutenir le plaidoyer à l'EPU

Pour les OSC locales travaillant sur le terrain, les mécanismes internationaux de protection des droits humains peuvent paraître inaccessibles et très éloignés de leur travail quotidien. Pourtant, l'EPU a la capacité d'amener de véritables changements, même dans les régions les plus éloignées. Pour cela, il est nécessaire d'obtenir des informations fiables et détaillées du terrain sur les questions relatives aux droits humains auxquelles les populations font face, et sur la façon dont les recommandations devraient être structurées pour traiter ces difficultés de manière adéquate. Les pré-sessions servent d'organe de réflexion unique pour que les voix locales et nationales portent leurs connaissances et leur expérience à l'attention de la communauté internationale. De retour dans leurs pays d'origine, après avoir participé aux pré-sessions, les intervenants de la société civile ressentent un sentiment d'appropriation et d'intérêt particulier par rapport aux processus de l'EPU. Ils sont également enclins à partager leur expérience des pré-sessions avec leurs collègues et leurs communautés, ce qui aide à populariser l'EPU et à sensibiliser par rapport à l'impact qu'il peut avoir pour tous les détenteurs de droits.

✓ Fournir aux missions permanentes des sources d'informations de première main

Les pré-sessions représentent une opportunité unique pour les missions permanentes de gagner du temps en entamant un dialogue avec les OSC nationales et internationales en un seul lieu. Les pré-sessions offrent ainsi des informations concrètes aux États examinateurs à travers des témoignages directs. Par ailleurs, les missions permanentes peuvent envoyer des questions à *UPR Info* à l'avance, que le modérateur posera aux intervenants de la société civile durant les pré-sessions. Les questions permettent d'obtenir des informations sur le niveau de mise en œuvre des recommandations précédentes, ainsi que sur la situation générale en matière de droits humains.

1.3 Les participants

149 pays ont été examinés lors des pré-sessions de 2012 à 2016, à savoir, une moyenne de 10 ou 11 pré-sessions par série. La composition et le nombre d'intervenants des panels démontrent à quel point l'événement a été un exercice impliquant véritablement une multitude de parties prenantes. À ce jour, plus de 700 organisations ont pris la parole aux pré-sessions, représentant :

- **467 OSC nationales ;**
- **206 OSC internationales ; et**
- **33 INDH.**

Outre une large représentation d'intervenants, la quantité de missions permanentes présentes aux pré-sessions est la preuve du succès de l'événement. Depuis 2012, **150 missions permanentes** ont assisté aux pré-sessions pour écouter les témoignages des défenseurs des droits humains des quatre coins du monde.

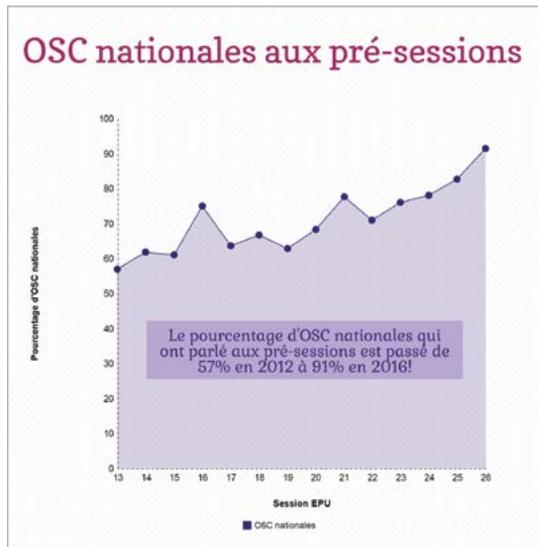
Organisations nationales de la société civile

UPR Info s'efforce de hiérarchiser la participation des OSC nationales aux panels des pré-sessions afin de donner la plus grande visibilité possible aux voix du terrain. Lors de la toute première série de pré-sessions de l'EPU en 2012, **57 %** des intervenants étaient des OSC nationales. Ce pourcentage relativement bas représentait les premières phases du programme de pré-sessions quand il était très peu connu à l'échelle nationale.



Les OSC de Géorgie discutent de la situation des droits de l'homme lors de la pré-session de leur pays (octobre 2015)

Par contre, lors de la dernière série de pré-sessions, en 2016, le pourcentage de voix nationales avait augmenté substantiellement et atteint **91 %**. Les pré-sessions se sont forgé une réputation solide auprès de l'ensemble de la communauté internationale de défense des droits humains qui s'est ensuite répandue auprès des acteurs nationaux. Par ailleurs, les bureaux régionaux d'UPR Info au Kenya et en Thaïlande s'engagent de plus en plus dans toute l'Afrique et l'Asie depuis leur mise en place en 2015. Le réseau des droits humains de l'organisation s'étend et la demande pour nos activités augmente.



Les organisations internationales de la société civile

UPR Info maintient des liens étroits avec les organisations internationales de défense des droits humains basées à Genève et à l'étranger. En effet, dès l'introduction du programme de pré-sessions en 2012, les OSC internationales partenaires sont intervenues pour s'assurer d'une présence de la société civile pour soulever les préoccupations de nombreux pays matière de droits humains. À ce jour, 206 OSC internationales

Orateurs d'OSC internationales aux pré-sessions



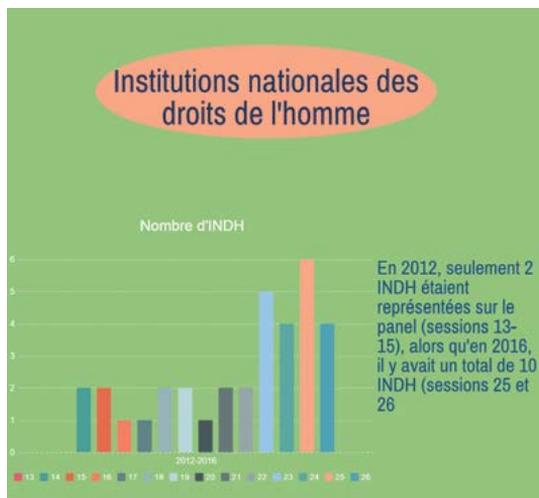
ont rejoint le panel aux pré-sessions, représentant 29 % de tous les intervenants des pré-sessions. Leurs interventions sont ancrées dans les témoignages directs en matière de droits humains que leurs partenaires sur le terrain leur ont fournis.

Il est devenu de plus en plus fréquent pour les OSC internationales de financer le voyage de leurs membres ou collègues du terrain pour qu'ils participent aux pré-sessions. Les OSC internationales ont un autre rôle clé qui est de se joindre au panel quand les voix nationales ne sont pas en mesure de le faire. Ceci peut arriver dans deux types de situations. Premièrement, lorsque l'État qui doit être examiné est éloigné sur le plan

géographique, il n'est pas toujours faisable pour beaucoup d'OSC nationales, sinon pour toutes, de faire le voyage. Dans cette situation, leurs partenaires internationaux prennent souvent la parole dans le panel pour représenter les voix locales. Cela a été le cas pour les pré-sessions sur des États tels que les Maldives, Nauru, et Samoa, où les voix internationales et nationales se sont regroupées pour constituer un panel complet. Les OSC internationales prennent également la parole dans les situations où les défenseurs des droits humains sur le terrain ont été empêchés de se rendre à Genève, malgré leur volonté d'y participer. Malheureusement, cette situation est survenue à plusieurs occasions au cours de l'histoire des pré-sessions (voir le **chapitre 5.2** ci-dessous). Dans ces cas, les OSC internationales telles qu'Amnesty International, Human Rights Watch, la Fédération internationale des droits de l'homme et le Service international pour les droits humains sont intervenus pour s'assurer que les pré-sessions aient lieu. Cette démonstration de la collaboration internationale et du soutien pour la société civile nationale s'est opposée aux tactiques coercitives des autorités étatiques qui visaient à supprimer la critique de la situation des droits humains dans le pays. Cette situation regrettable est encore moins acceptable dans un processus où l'esprit de coopération est absolument central et où les États ont loué l'EPU comme étant un mécanisme unique, qui offre un espace à la société civile. Heureusement, la grande majorité des États a adopté cette dynamique d'ouverture, et pris ses distances par rapport à la minorité qui essaie de miner l'intégrité et le caractère inclusif du processus de l'EPU.

Institutions nationales des droits de l'homme

À ce jour, 33 INDH ont participé aux pré-sessions. Bien que le nombre puisse paraître modeste par rapport aux 149 États qui ont figuré aux pré-sessions, il convient de garder à l'esprit que les États n'ont pas tous une INDH, et que les INDH ne sont pas toutes engagées dans le processus de l'EPU. *UPR Info* s'engage à nouer un dialogue avec un nombre croissant d'INDH au cours des pré-sessions. Les INDH sont stratégiquement positionnées pour jouer un rôle principal dans le processus de l'EPU, car elles sont souvent bien placées pour fournir un examen critique et indépendant sur un grand éventail de questions relatives aux droits humains dans les pays examinés. Par ailleurs, les INDH peuvent agir comme partenaire intermédiaire clé entre le gouvernement et la société civile dans toutes les phases de l'EPU,



en particulier au stade de la mise en œuvre. D'après notre expérience, plusieurs INDH se sont distinguées par le rôle important qu'elles ont joué pour encourager le dialogue entre l'État et les représentants de la société civile, en particulier, les INDH en Australie, au Danemark, au Kenya, au Sierra Leone, en Malaisie, en Namibie, au Népal, et au Niger. Parallèlement, d'autres INDH qui découvraient l'EPU pour la première fois, telles que l'Autriche, l'Irlande, la Moldavie, Oman, et le Zimbabwe, ont également exprimé leur intérêt de participer davantage au processus, y compris à travers les pré-sessions.

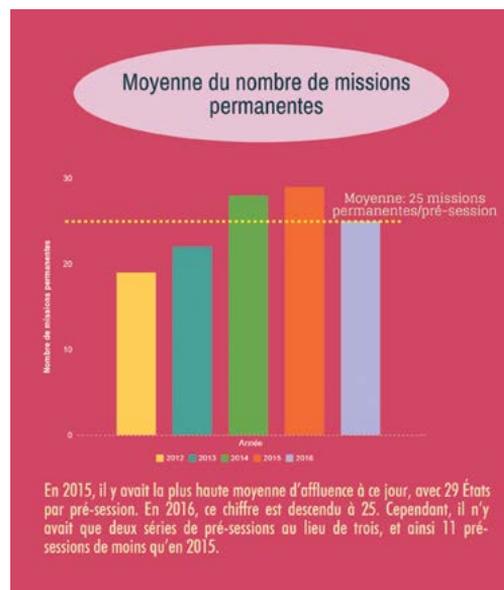
Si l'on compare les taux de participation des pré-sessions en 2012 et en 2016, l'engagement des INDH a augmenté considérablement. Pour les trois premières séries de pré-sessions, deux INDH seulement ont participé en tant qu'intervenants. Par contre, en 2016, bien qu'il n'y ait eu que deux séries de pré-sessions, il y avait néanmoins 10 INDH parmi les intervenants. *UPR Info* continuera d'inclure les INDH dans le troisième cycle afin que les pré-sessions maintiennent leur importance auprès de toutes les parties prenantes à l'EPU.

Missions permanentes

L'objectif essentiel des pré-sessions est de façonner les recommandations que les États formuleront lors de l'EPU. Il est donc crucial que les missions permanentes assistent en grand nombre aux pré-sessions. À ce jour, sur 178 missions permanentes présentes à Genève, 150 d'entre elles ont participé aux pré-sessions. En effet, au fur et à mesure que la réputation des pré-sessions grandit, le nombre de nouvelles missions présentes augmente.

Un bon nombre de délégués étatiques ont assisté aux pré-sessions. La participation des missions permanentes en 2015 a été la plus importante

en moyenne depuis la naissance du Programme. **29** missions étaient présentes en moyenne chaque pré-session en 2015 et ce nombre augmente régulièrement depuis 2012, où le nombre moyen était de **19**. En 2016, une légère réduction du nombre moyen de missions permanentes a été constatée avec un nombre de 25 par pré-session. Ceci s'explique notamment par le fait qu'il n'y avait que deux séries de pré-sessions, là où il y en aurait normalement eu trois. Ainsi, il y avait 11 pré-sessions de moins en 2016 qu'en 2015, en raison du fait que le début troisième cycle a été reporté à mi-2017.



Les pré-sessions sont un événement symbiotique pour les OSC et les délégués étatiques. Les OSC ont l'opportunité de faire pression sur un grand nombre de délégations diplomatiques, tandis que les missions reçoivent un récit interactif de la situation des droits humains sur le terrain, qui les aide dans la préparation des recommandations. Ce qui est déterminant, c'est le fait que les pré-sessions offrent aux délégués un moyen rapide de s'informer sur la situation des droits humains, plutôt que de devoir se fonder sur un volume important de contributions écrites et de rapports compilés. Les commentaires fournis par les missions permanentes ont été fortement positifs. En particulier, les délégués étatiques ont apprécié le grand éventail de sujets couverts par les intervenants, le plus souvent partagés directement par les détenteurs de droits eux-mêmes. En outre, les États ont trouvé que de s'engager sur le plan bilatéral dans les coulisses des pré-sessions leur permettait de s'informer au sujet des questions pertinentes d'une manière plus approfondie.



Je vous remercie vous, et toute votre équipe, pour avoir fourni à ma mission une opportunité unique d'avoir une discussion constructive et ouverte avec les parties prenantes à de la prochaine session de l'EPU.

Monsieur Carlos Zorilla, mission permanente du Mexique

Qui plus est, la présence de l'État examiné à sa propre pré-session devient plus forte chaque année. La participation des États examinés permet un dialogue entre l'État et sa société civile nationale. En 2012, 63 % des missions permanentes ont assisté à leurs propres pré-sessions. Cependant, en 2015, ce chiffre avait augmenté de 30 points et ainsi 93 % des États examinés avaient assisté à leur propre pré-session.



En raison de la valeur du dialogue, nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir des discussions et d'être ouvert aux observations ... [Les pré-sessions] nous donnent une opportunité d'entendre notre propre société civile alors qu'elle communique ses opinions à la communauté de Genève concernant le rapport [de l'EPU].

S. E. Mothusi Bruce Rabasha Palai, Ambassadeur, mission permanente du Botswana

La pré-session des **États-Unis d'Amérique** (avril 2015) détient le record pour la participation la plus élevée à ce jour. Plus de 50 missions permanentes y ont assisté!

1.4 Les boursiers

UPR Info dispose d'une quantité limitée de fonds pour soutenir les communautés pauvres et marginalisées à s'engager dans le plaidoyer international des droits humains. Depuis 2013, UPR Info a soutenu les OSC de presque trente pays pour participer aux pré-sessions : l'Angola, l'Arménie, le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Cameroun, la République Démocratique du Congo, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, le Kenya, la Mongolie, le Malawi, la Malaisie, la Namibie, le Népal, le Niger, le Nigéria, le Pakistan, la République du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone, le Sri Lanka, la Tanzanie, la Thaïlande, le Togo, et l'Ouganda.



OSC de l'Ouganda participant à une formation avancée à l'EPU, avant la pré-session du pays (mars 2016)

Ces dernières années, notre soutien a aidé davantage la participation des OSC qui font également partie du programme de suivi d'UPR Info. Le programme de suivi est axé sur la mise en œuvre des recommandations, ayant lieu dans nos pays partenaires après la phase du Groupe de travail de l'EPU.² La première phase d'engagement consiste à identifier les boursiers de la société civile avec lesquels UPR Info peut travailler avant et après l'EPU. Ces boursiers du programme de suivi reçoivent une aide d'UPR Info pour se rendre à Genève afin de participer aux pré-sessions ainsi qu'à une formation avancée sur l'EPU. Après les pré-sessions, UPR Info soutient les partenaires des OSC pour la mise en œuvre des recommandations. Dans leur ensemble, les pré-sessions et le programme de suivi représentent le continuum d'engagement d'UPR Info avant et après l'EPU. La complémentarité des deux programmes garantit l'impact et la pérennité de l'EPU sur le terrain, car les programmes sont conçus de manière à inclure tous les acteurs dans la mise en œuvre des recommandations.

En plus de ces bourses de voyage, UPR Info a aussi pu soutenir des défenseurs des droits humains francophones dans leur participation aux pré-sessions. Cette bourse est particulièrement pertinente dans le contexte de Genève où le français est la langue principale ainsi qu'une langue de base pour la diplomatie couramment parlée dans l'ensemble des Nations Unies. À cet égard, la participation des défenseurs des



Les OSC thaïlandaises engagées dans un dialogue avec la mission permanente de Suisse (mars 2016)

droits humains de 11 pays a été soutenue à ce jour : l'Arménie, la Croatie, la Guinée, la Guyane, Haïti, le Laos, le Liban, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, et le Togo.

Pour finir, en 2016, grâce à un soutien financier accru, *UPR Info* a pu amener des défenseurs des droits humains à Genève pour prendre la parole aux pré-sessions du Soudan du Sud, du Venezuela, et du Zimbabwe. Lors du prochain troisième cycle, *UPR Info* espère pouvoir étendre son soutien financier et technique à davantage de boursiers pour un engagement durable et amélioré dans toutes les phases de l'EPU. Les pré-sessions et le programme de suivi seront également développés pour inclure de nouvelles démarches dans ses activités, notamment l'organisation de pré-sessions sur le terrain (voir le **chapitre 10.1** ci-dessous).



Cinq OSC prennent la parole à la pré-session du Zimbabwe (octobre 2016)

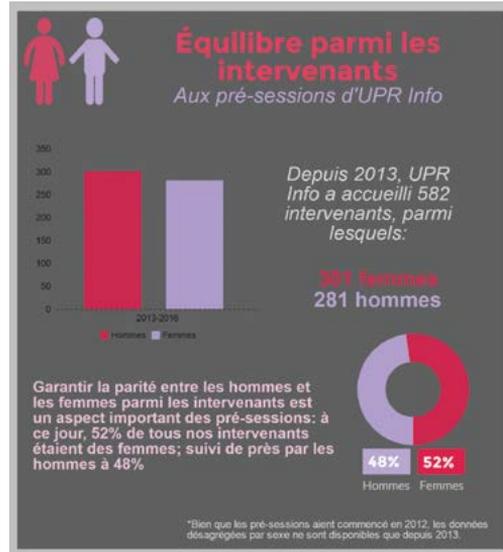
1.5 Intégration du genre dans toutes les pré-sessions

Reconnaissant la nature transversale du genre dans tous les droits humains, les droits civils et politiques, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels, *UPR Info* s'engage à intégrer le genre dans toutes ses activités. *UPR Info* intègre systématiquement une perspective de genre dans ses pré-sessions pour assurer une représentation de la parité des sexes et de la diversité sur la plateforme de plaidoyer internationale.

Depuis le début des pré-sessions en 2012, UPR Info a assuré une parité entre les hommes et femmes parmi les intervenants. À ce jour, 52 % de tous nos panelistes ont été des femmes.

Néanmoins, certains déséquilibres existent à travers les régions géographiques concernant la composition des intervenants aux pré-sessions.³ Par exemple, pour les pays des pré-sessions situés dans le Groupe de l'Europe occidentale et autres (GEOA) et le Groupe des États d'Europe orientale, les femmes représentent **plus de 60 %** des intervenants du panel.

Dans le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), les intervenants comprenaient 55 % de femmes, et 45 % d'hommes, une composition proche de 50/50. Cependant, les intervenants sur les pays des pré-sessions situés dans le



Groupe des pays africains ont une sous-représentation importante de femmes, avec 36 % seulement d'intervenantes. Depuis l'établissement d'*UPR Info* Afrique en 2015, l'organisation travaille maintenant plus étroitement avec les OSC sur le terrain avant les pré-sessions de Genève. Dans ce sens, l'un des objectifs d'*UPR Info* est d'encourager fortement les OSC africaines à désigner davantage de représentantes pour prendre la parole aux pré-sessions.

L'intégration du genre dans toutes nos activités, y compris dans les pré-sessions et le programme de suivi, est une stratégie centrale de l'organisation adoptée par les trois bureaux d'*UPR Info*. Le maintien de la parité entre les sexes ne constitue qu'une démarche, certes importante, vers l'intégration du genre. *UPR Info* adopte également une compréhension élargie du terme « genre » qui inclut plus qu'une distinction binaire entre les hommes et les femmes. L'une des considérations importantes pour *UPR Info* est également d'assurer la diversité, y compris de reconnaître les différentes formes d'identité de genre et d'expression sexuelle. Les pré-sessions sont une plateforme pour toutes les voix de la société civile, en particulier celles qui ont été marginalisées pour un motif quelconque. À l'approche du troisième cycle de l'EPU, nous continuerons de nous assurer que les pré-sessions restent un événement inclusif représentant une diversité de voix, notamment sur la base du genre.

Diversité des sexes aux pré-sessions : Samoa

UPR Info a tenu une pré-session sur Samoa en avril 2016, un mois avant l'examen du deuxième cycle de l'État. Une OSC de Samoa, *Samoa Fa'afafine Association* (SFA), a traversé la moitié de la planète pour se rendre à Genève et s'assurer que les voix nationales étaient représentées à la pré-session de son pays. Le représentant de l'organisation a fait une présentation fascinante pour promouvoir la parité des sexes à Samoa, y compris la non-discrimination sur la base de l'identité de genre et de l'expression sexuelle. Bien que Samoa reconnaisse culturellement quatre genres – masculin, féminin, *Fa'afafine* et *Fa'afatama* –, la reconnaissance juridique est limitée à la distinction binaire entre un homme et une femme. Malgré des réformes du Code du travail pour protéger les Samoans contre la discrimination sur la base de l'identité de genre, aucune disposition anti-discrimination n'existe pour protéger l'identité de genre et l'expression sexuelle. Le représentant de la société civile a également souligné les difficultés de garantir la reconnaissance du genre sur les documents d'identité (actes de naissance, permis de conduire et passeports) pour les individus qui ont subi une opération chirurgicale de confirmation du sexe.

Les OSC de Samoa ont organisé une pré-session au niveau national parallèlement à l'événement d'*UPR Info* à Genève et selon le même modèle. Cette pré-session sur le terrain a fourni une plateforme de dialogue à l'échelle nationale entre partenaires de développement, gouvernement et société civile qui leur a

permis de discuter d'une manière plus approfondie les recommandations sur les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre (OSIG) à Samoa.

Les efforts intensifs de plaidoyer de SFA et des OSC partenaires ont produit un succès considérable à l'EPU ; huit États ont formulé des recommandations sur les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre durant l'examen de Samoa. Depuis l'adoption du rapport de l'EPU de Samoa en septembre 2016, SFA continue ses activités de plaidoyer par le biais de son programme hebdomadaire « Consultation communautaire sur les droits humains » dans le but d'encourager une conversation franche avec les dirigeants gouvernementaux, les législateurs et les leaders des communautés sur les recommandations notées de l'EPU concernant questions d'OSIG et de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, et intersexuées (LGBTI) au Samoa. SFA pense que les parties prenantes de tous les côtés sont prêtes désormais à dialoguer d'une manière significative sur les questions.

2. L'impact des pré-sessions

UPR Info organise des pré-sessions depuis 2012 et a accumulé cinq ans d'expérience en cours de route. Pourtant, chaque série de pré-sessions apporte de nouveaux défis, de nouveaux succès et de nouvelles idées. Pour que les pré-sessions soient un succès, il est crucial de tirer les leçons des expériences objectives de nos partenaires – les OSC, les INDH et les États. Après chaque série de pré-sessions, *UPR Info* distribue un questionnaire à toutes les OSC et INDH participantes pour demander des commentaires critiques sur de nombreux éléments de l'événement, y compris le format, les attentes et l'impact sur les recommandations. Par ailleurs, *UPR Info* est en discussion constante avec les États sur leur évaluation des pré-sessions et la façon dont nous pouvons les améliorer pour rendre l'événement aussi efficace que possible en facilitant leur engagement avec la société civile. Dans ce chapitre, nous introduisons les principales observations.

2.1 Influence des OSC sur les résultats de l'EPU

En menant son évaluation, *UPR Info* a été honorée de recevoir une quantité importante de commentaires positifs sur les pré-sessions. Dans l'ensemble, les États et la société civile ont trouvé que les pré-sessions jouaient un rôle critique dans le processus de l'EPU, en offrant un espace indispensable pour que les parties prenantes se réunissent dans un environnement constructif et instructif.

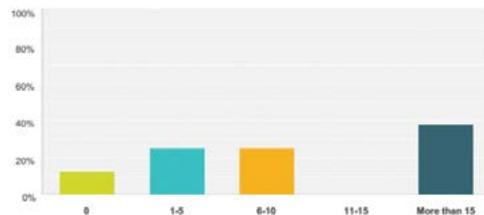
Pour ce qui concerne le fait que les intervenants des OSC voient leurs questions reflétées dans les recommandations à l'EPU, l'impact était impressionnant à tous les égards. Si l'on prend les données les plus récentes de la session 25 de l'EPU comme illustration (mai 2016), nous avons demandé aux intervenants des OSC et des INDH d'évaluer le niveau d'impact que leur participation à la pré-session avait eu sur l'examen de leur pays selon eux. 50 % des répondants pensaient que leur participation avait eu un impact important tandis que 38 % croyaient que leur participation avait eu un fort impact. Un seul répondant ne pouvait pas évaluer le niveau d'impact de sa participation.

Une autre question pour mesurer l'impact considérait le nombre de recommandations soulevées par les répondants aux pré-sessions qui avaient finalement

été utilisées par les États formulant les recommandations à l'EPU. 38 % de répondants avaient remarqué que plus de 15 de leurs recommandations avaient finalement été utilisées ; 25 % des répondants avaient dit entre six et dix de leurs recommandations, tandis que 25 % avaient entre une et cinq recommandations incorporées par les États. Seul un répondant avait répondu qu'aucune des recommandations de l'organisation n'avait été utilisée par les États. Il avait expliqué que les questions

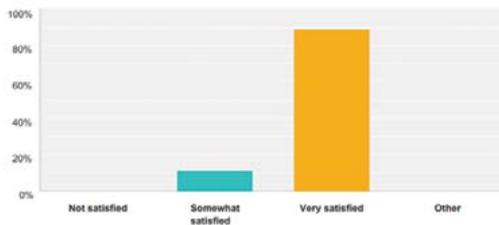
couvertes par l'organisation, à savoir, le traitement inhumain des militaires appelés et la conscription forcée, étaient des thématiques « trop sensibles » pour être soulevées par les États en raison des sensibilités diplomatiques. Néanmoins, le répondant croyait tout de même que la participation de l'organisation aux pré-sessions avait eu un impact important sur l'EPU de l'État, car elle leur avait donné l'opportunité d'entamer une discussion avec les missions diplomatiques. Il pensait qu'avec le temps,

Q13 How many of your recommendations, proposed at the Pre-session, were used/quoted by recommending States at the UPR?



Combien de vos recommandations proposées lors de la pré-session ont été reprises par des États examineurs lors de l'examen ?

Q6 Were you satisfied with the format of the event? (For example, the room, space provided for NGO documentation, the moderation of the panel by the chair, etc.)



Le format de l'évènement vous a-t-il satisfait ? (Par exemple la salle, l'interprétation, l'espace pour la documentation des ONG, la modération du panel, etc.)

le questionnaire, 90 % des répondants ont dit qu'ils étaient très satisfaits, et 10 % ont dit qu'ils étaient assez satisfaits. Le répondant qui était assez satisfait a expliqué que sa seule préoccupation était d'avoir été limité par le temps octroyé pour faire sa présentation.

les informations sur les pratiques militaires de l'État finiraient pas apparaître dans le processus.

Au moment de la rédaction de ce document, il était trop tôt pour poser des questions concernant les recommandations formulées par les participants de la session 26, car l'examen de l'EPU allait se tenir en novembre 2016. Cependant, d'autres questions ont été posées pour mesurer le niveau de satisfaction des participants sur le format des pré-sessions dans son ensemble. Dans

Exemples de plaidoyer de la société civile

Le Népal : les droits des femmes

Les panelistes des organisations *Himalayan Human Rights Monitors* et *Legal Aid and Consultancy Centre* ont soulevé les questions des droits des femmes au Népal, et abordé en particulier la faiblesse des lois de l'État contre la violence sexospécifique. L'une des recommandations proposées par les intervenants représentant les voix de beaucoup d'autres OSC au Népal était de réformer la définition étroite du viol, qui incluait un délai de prescription de 35 jours pour signaler l'événement. Cette recommandation précise sera ensuite formulée par quatre États dans les recommandations officielles. À la suite des recommandations faites sur cette question, le Népal a reculé le délai à 180 jours et a indiqué qu'il considérera une autre prolongation.



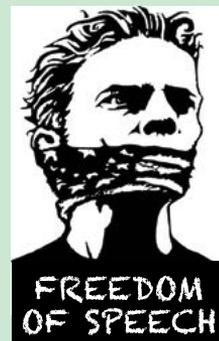
Le Rwanda : les droits des peuples autochtones

Lors de la pré-session du Rwanda avant son deuxième examen, un membre du peuple autochtone Batwa a expliqué la marginalisation vécue par sa communauté dans le pays. La population Batwa avait été dépossédée de ses terres traditionnelles et avaient vu leur mode de vie forestier détruit. Par conséquent, 87 % de la population vit dans une extrême pauvreté. De plus, il n'y avait aucun accès à un recours en justice, ni de programmes en place pour soutenir la réadaptation des Batwa. Bien que trois recommandations seulement aient été faites sur les droits des Batwa dans le premier cycle, la visibilité de la question a été considérablement accrue dans le deuxième cycle, et a produit neuf recommandations en tout.



La Mongolie : la décriminalisation de la diffamation

Un autre exemple concret de plaidoyer efficace de la société civile est celui de la pré-session de la Mongolie. *Globe International Center Mongolia*, une OSC qui défend la cause du rôle de la société civile et de la démocratie dans le pays a inclus une recommandation demandant la décriminalisation de la diffamation. Les États-Unis, la République tchèque, et l'Irlande ont tous inclus cette recommandation, et chacun de ces États était présent à la pré-session de la Mongolie.



2.3 Garantir l'universalité

L'universalité des opportunités est la particularité de l'EPU. Tous les États sont traités sur un pied d'égalité et ont un rôle identique à jouer dans l'EPU. Ce principe a également été reflété dans les pré-sessions organisées sur chaque pays, à condition que la société civile soit disponible. De plus, toutes les missions permanentes à Genève, sans exception, ont été invitées à assister aux pré-sessions, y compris l'État examiné. Ceci reflétait à la fois l'universalité et la transparence, deux pierres angulaires importantes dans l'engagement multilatéral impliquant de multiples parties prenantes. À ce jour, sur 178 de missions permanentes à Genève, 150 (84 %) ont assisté aux pré-sessions, ce qui souligne la pertinence universelle de l'événement.

2.4 Légitimer la participation des OSC à l'EPU

En invitant les missions permanentes de toutes les régions à assister aux pré-sessions, y compris celles qui ne rencontrent pas les OSC d'ordinaire, *UPR Info* a facilité l'amorce d'un dialogue entre les États et la société civile. En outre, *UPR Info* a également rapproché les États examinés pour qu'ils rencontrent leurs propres OSC, donnant ainsi une opportunité pour renforcer les relations et l'engagement à l'échelle nationale. La transparence des pré-sessions a renforcé la confiance entre les parties, où l'engagement a été encouragé au travers d'un esprit constructif et de collaboration.

2.5 Préparer le terrain pour les recommandations spécifiques

Selon notre analyse, seuls 34 % des recommandations faites sur les deux cycles de l'EPU contiennent des actions spécifiques.⁴ *UPR Info* vise à améliorer la qualité et la spécificité des recommandations que les diplomates devront formuler durant l'EPU en travaillant avec les OSC avant leur participation aux pré-sessions. Par le biais de notre formation avancée, nous avons conseillé les intervenants de la société civile sur la façon de formuler des recommandations spécifiques orientées vers l'action à inclure dans leurs présentations. Nos efforts de collaboration ont obtenu certains indicateurs de succès dans la poursuite de cette mission. Entre les six premières séries de pré-sessions (2012–2014) et les six suivantes (2014–2016),⁵ les recommandations spécifiques sont passées respectivement de 31 % à 39 %. Ce succès, certes de nature technique en apparence, a un impact considérable pour les OSC nationales et les gouvernements. Pour ce qui est des vagues recommandations, de nombreux gouvernements ne savent pas quelles activités entreprendre pour réaliser une mise en œuvre complète. D'un autre côté, plus les recommandations sont précises, plus la société civile peut travailler avec les gouvernements pour accomplir des améliorations spécifiques en matière de droits humains. En outre, il est plus facile pour toutes les parties prenantes d'évaluer le niveau de la mise en œuvre de recommandations spécifiques et d'apprécier les nouvelles mesures à appliquer.

2.6 Continuité des recommandations

UPR Info ne s'est pas contenté d'encourager les recommandations spécifiques, il a également recommandé aux intervenants des OSC de faire des références aux recommandations soulevées durant le cycle précédent de l'État, afin de s'assurer que chaque cycle de l'EPU ne soit pas considéré comme un examen autonome entrepris dans un vide. Au contraire, chaque examen était un nouveau chapitre dans le récit des droits humains de l'État s'appuyant sur le cycle précédent, où les recommandations reflétaient les améliorations accomplies et les difficultés persistantes depuis le dernier examen.

3. Les meilleures pratiques

Au fil de nos cinq années d'expérience du Programme de pré-sessions, conjuguées aux résultats de notre évaluation, *UPR Info* a pu identifier les meilleures pratiques pour conseiller les futurs participants. Les paragraphes suivants sont des exemples de stratégies et d'instruments jugés comme ayant un impact important aux pré-sessions :

3.1 Une société civile coordonnée

On a remarqué aux pré-sessions de l'Arménie, de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, de l'Irlande, du Kenya, de la Malaisie, de la Mongolie, de la Moldavie, du Myanmar, du Nicaragua, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Tadjikistan, de la Thaïlande, du Togo, et du Venezuela des coalitions pour l'EPU particulièrement bien organisées. Les coalitions officielles pour l'EPU sont la meilleure structure pour un plaidoyer concerté aux pré-sessions. Cependant, même les collaborations informelles peuvent faire bonne impression sur les États qui formulent les recommandations. Lorsque les diplomates observent une voix unie et cohérente dans la société civile, l'impact de ses déclarations collectives s'accroît considérablement. Pour ce qui est du plaidoyer bilatéral, les OSC peuvent employer une stratégie pour que chacune d'elles rencontre différents représentants, et s'assurer que tous les participants ont des questions particulières à soulever auprès des États ciblés.



Nous nous sommes séparés en groupes thématiques pour que les États qui s'intéressaient à un sujet particulier soient abordés par le groupe thématique pertinent. Cette stratégie nous a permis d'avoir davantage de réunions informelles et a garanti que les États que nous abordions étaient ceux qui travaillaient sur nos questions spécifiques.

Coalition d'OSC thaïlandaises pour l'EPU, 2016.

En plus d'une coordination avec les autres panelistes pour les pré-sessions, les relations peuvent également être forgées pour une collaboration stratégique durant les phases supplémentaires de l'EPU. Les commentaires des participants ont indiqué une forte propension de coopération en continue. **94 %** des participants aux pré-sessions des 22^e et 23^e sessions de l'EPU ont dit qu'ils avaient continué de collaborer les uns avec les autres pendant qu'ils faisaient du travail de plaidoyer à Genève et au niveau national. L'évaluation des participants de la 25^e session de l'EPU a donné un résultat semblable qui indiquait que **90 %** des OSC avaient continué de travailler ensemble. Travailler avec des coalitions officielles ou des partenariats informels est une stratégie efficace pour influencer les recommandations de l'EPU. Il présente une société civile unie et professionnelle, et démontre une cohérence et une fiabilité des informations partagées.

3.2 Partenariats avec les partenaires internationaux

Les participants étatiques et de la société civile ont remarqué que les OSC nationales peuvent améliorer leur potentiel en matière de plaidoyer en s'associant avec des OSC internationales qui travaillent sur la même question à Genève. En général, les OSC internationales disposent d'un solide réseau de contacts diplomatiques et ont l'expérience d'organiser des réunions bilatérales avec les missions permanentes. Elles peuvent donc aider les partenaires locaux dans leurs activités de plaidoyer. Un délégué étatique a remarqué que, bien que le point culminant de l'événement des pré-sessions soit de recevoir des informations des militants locaux, ils peuvent parfois bénéficier du fait qu'une OSC internationale se joigne à eux dans les réunions pour assurer un flux d'informations clair et concis.

UPR Info a observé des partenariats fructueux parmi de nombreuses OSC internationales et nationales dans le contexte des pré-sessions, notamment : *La Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture* (FIACAT) et son association nationale en Belgique; Forum Asia et son organisation membre du Myanmar; Franciscans International et ses OSC partenaires du Kenya et de la Côte d'Ivoire; l'Association internationale des lesbiennes, gay, bisexuel, transsexuels et intersexués (ILGA) et ses organisations partenaires de Hongrie, du Samoa, du Suriname, du Venezuela et du Zimbabwe; et World Vision et son partenaire national au Niger.

3.3 Fiches d'information de plaidoyer

Lorsqu'une forte coordination existe au sein de la société civile nationale, en particulier les coalitions pour l'EPU, les OSC sont encouragées à préparer des fiches d'information de plaidoyer. Les fiches d'information sont un ensemble de documents individuels, dont chacun se concentre sur un sujet particulier en matière de droits humains. Réunis, les documents fournissent un aperçu complet de la situation des droits humains au sein du pays, notamment de la façon dont certaines questions ont été reflétées



Fiches informatives pour le plaidoyer de la société civile: Australie, Mongolie, Moldavie, Myanmar, Thaïlande, Ouganda, et Venezuela

dans l'EPU de l'État. Les fiches d'information comprennent des recommandations et des questions que la société civile aimerait voir soulever à l'EPU. L'idée des fiches d'information de l'EPU provient du Forum des ONG des droits de l'homme de Mongolie avant l'EPU du pays en 2015, et s'est avérée un succès lors de la pré-session.⁶ Depuis, les groupes de la société civile de plusieurs États ont suivi l'exemple, y compris l'Australie, la Moldavie, le Myanmar, la Thaïlande, l'Ouganda et le Venezuela.⁷ Les commentaires des États sur les fiches d'information ont été extrêmement positifs; les délégués sont tout particulièrement impressionnés par la cohérence et la clarté de chaque fiche d'information, où chaque question est contextualisée au début de la fiche d'information suivie par les recommandations pertinentes. Les participants des OSC désirant produire des fiches d'information de plaidoyer semblables pour leur propre État peuvent s'inspirer des exemples produits par la société civile des sept pays mentionnés.

Points culminants selon les panelistes des pré-sessions

« C'était la première fois que les OSC locales de mon pays avaient la possibilité de faire du plaidoyer auprès des diplomates au niveau internationale. C'était un événement crucial et une expérience valorisante. »

« Pouvoir rencontrer des diplomates séparément, qui étaient présents pour les pré-sessions. L'événement même était important, car il y avait de nombreuses personnes. »

« Les pré-sessions créent un espace pour permettre à tous de se rassembler – les OSC et les États. »

« Quand j'ai regardé dans toute la salle et que j'ai vu qu'il y avait un grand intérêt pour mon pays, y compris de la part des États qui ne faisaient pas partie de notre stratégie de plaidoyer au départ. De notre côté, nous avons présenté une société civile unifiée et adopté une approche collaborative. »

« Pour nous qui sommes une OSC locale du terrain, c'était fantastique de voir que les missions permanentes s'intéressaient à ce que nous avons à dire. C'était la première fois que nous nous adressions aux États souverains. »

3.4 Étude de cas : le Myanmar

UPR Info Asie a dirigé les premières pré-sessions sur le terrain (abordées au **chapitre 10.1**), dans le cadre du deuxième EPU du Myanmar, prévu pour novembre 2015. La première démarche d'*UPR Info* Asie en juin 2015 a été d'offrir une formation intensive à plus de 30 OSC locales et nationales au Myanmar. En septembre 2015, *UPR Info* Asie, en partenariat avec l'OSC nationale *Equality Myanmar*, a organisé des dialogues diplomatiques entre les OSC et les ambassades locales en vue de l'EPU du Myanmar. Le premier de ces dialogues s'est tenu à Yangon, au Myanmar, pendant qu'une deuxième réunion, suivant le même format, s'est répétée à Bangkok, en Thaïlande. En dernier lieu, en octobre 2015, un mois avant l'examen, la directrice régionale d'*UPR Info* Asie a accompagné les défenseurs des droits humains du Forum Birmanie-Myanmar à Genève pour soutenir le point culminant de leurs activités de plaidoyer à la pré-session internationale du Myanmar.



Des OSC nationales du Myanmar se rendent à Genève pour participer à la pré-session du pays avec le soutien de la Directrice régionale d'UPR Info Asie, Emilie Pradichit (octobre 2015)

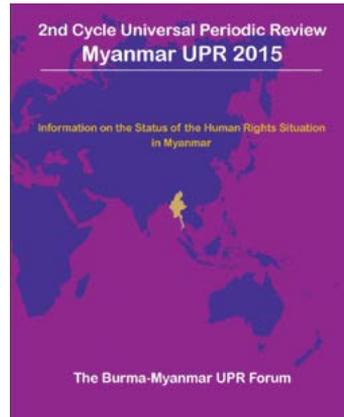


La société civile du Myanmar parle des droits des musulmans Rohingyas au Myanmar (octobre 2015)

Durant la pré-session à Genève, un intervenant d'OSC a fait une présentation particulièrement bouleversante sur les droits des Rohingyas; une minorité musulmane au Myanmar qui fait face à une discrimination et une persécution systématiques. L'intervenant a demandé que des recommandations soient formulées concernant la « loi de 1982 sur la citoyenneté » et la « loi sur la protection de la race et de la religion » – ces deux lois étant discriminatoires à l'égard des musulmans Rohingyas. Ses préoccupations ont été entendues, et incorporées dans plusieurs recommandations officielles formulées par plusieurs États, notamment : l'Allemagne, la Turquie, l'Islande, l'Arabie saoudite, les États-Unis d'Amérique; le Japon, le Danemark, l'Italie, la République tchèque, le Canada, et l'Australie. Sur ces onze États, sept étaient présents à la pré-session du Myanmar.

Les fiches d'information sur les droits humains spécifiques pour ce pays préparées par UPR Info Asie et le Forum Birmanie-Myanmar avant les pré-sessions intitulées « Information on the Status of human rights in Myanmar »⁸ (Informations sur le statut des droits humains au Myanmar) constituaient un instrument de plaidoyer essentiel. La publication consistait en des fiches d'information de plaidoyer orientées sur

l'EPU qui représentaient les préoccupations en matière de droits humains de la société civile locale dans 16 champs thématiques : 1) la Constitution de 2008 du Myanmar, 2) la protection des droits humains et la réforme juridique; 3) la liberté d'opinions et d'expression, 4) l'état du conflit armé, 4) les défenseurs des droits humains, 5) la torture, 6) l'impunité et le droit au recours, 8) les droits collectifs des peuples autochtones, 9) les réfugiés et les personnes déplacées internes, 10) les droits fonciers, 11) la liberté de religion ou de croyance, 12) la persécution des musulmans Rohingyas dans l'État de Rakhine, 13) les droits de l'enfant, 14) la réforme de l'éducation, 15) les droits de la femme, et 16) les droits à l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression sexuelle (OSIG).



Ces séances de formation et dialogues diplomatiques à Yangon, Bangkok et Genève se sont combinées pour fournir une unique opportunité de formation et de soutien aux anciens prisonniers politiques. Pour la première fois de leur vie, ces défenseurs des droits humains du Myanmar pouvaient mener un plaidoyer à l'échelle internationale la plus élevée.

4. Les enseignements tirés : gérer les attentes

Malgré les nombreux domaines de satisfaction qui ont été soulignés au cours de l'évaluation, les panelistes ont également partagé en toute franchise leurs critiques constructives sur certaines questions. Les OSC étaient enthousiastes par rapport à la formation générale introduite pour tous les participants en octobre 2016 (voir le **chapitre 10.2** ci-dessous), cependant, la formation était uniquement offerte en anglais. Cet obstacle linguistique a malheureusement empêché certaines OSC de pleinement participer. À l'avenir, en fonction de la demande et des ressources financières disponibles, *UPR Info* évaluera la possibilité de fournir des interprètes pour la séance de formation.

La restriction du temps accordé aux intervenants pour faire leurs présentations est une autre question qui a été soulevée plusieurs fois dans les commentaires des participants des OSC et des INDH. En effet, *UPR Info* est tout à fait conscient du fait que la limite des sept minutes accordées à chaque intervenant est très restrictive. Malheureusement, pour pouvoir accueillir entre dix et quatorze pré-sessions par série, il est nécessaire de limiter chaque pré-session à une heure. Ainsi, en tenant compte d'une moyenne de cinq intervenants, la limite de sept minutes vise à garantir que tous les intervenants aient le temps de faire une présentation initiale. Le temps restant est alors réservé pour un dialogue interactif entre le modérateur et les panelistes, puis les panelistes et les missions permanentes. Pour atténuer la restriction du temps de présentation, les panelistes peuvent inclure l'intégralité des questions dans leurs déclarations de plaidoyer puis les distribuer sur le lieu de l'événement. Par ailleurs, les informations qui ne pouvaient pas être fournies durant la pré-session peuvent être partagées dans les dialogues bilatéraux avec les États.

Pour finir, deux questions connexes ont suscité une déception parmi plusieurs participants d'OSC : le manque de questions posées par les États, et le manque de représentants diplomatiques de haut niveau dans les délégations étatiques. *UPR Info* a discuté de ces deux questions avec les missions permanentes qui ont participé à l'évaluation des pré-sessions. Concernant la quantité de questions posées par les États, les missions permanentes étaient désireuses d'assurer qu'un manque de question de l'auditoire ne signifiait pas un manque d'intérêt. Au contraire, un

État a expliqué que le fait qu'il y ait peu de questions signifie normalement que les présentations étaient claires et informatives, et qu'elles ne nécessitaient pas d'autres éclaircissements. Plusieurs délégués ont avancé le point de vue que les diplomates ne se sont pas tous préparés quand ils viennent à chaque pré-session. En outre, la présence de diplomates reflète souvent l'intégration du pays dans le système international. Plus le pays est visible, plus les diplomates assisteront à la pré-session. Les intervenants ne devraient donc pas être découragés si le niveau de participation des États n'est pas toujours le plus élevé.

Reconnaissant la validité des préoccupations des intervenants des OSC, *UPR Info* a introduit un nouveau moyen pour les missions permanentes de soumettre des questions de manière anonyme (voir le **chapitre 10.3** ci-dessous). *UPR Info* discute également en personne avec les missions permanentes durant le Conseil et durant les sessions du Groupe de travail de l'EPU pour inviter les diplomates en personne. Sur les cinq années du programme, la participation des États dans son ensemble a été très satisfaisante avec une moyenne de 25 missions permanentes par réunion.

Conseils des anciens participants aux futurs participants

Au cours de l'évaluation, les anciens participants aux pré-sessions ont été invités à suggérer des conseils qu'ils donneraient aux futurs panélistes.

- ✓ « Optimisez le temps passé à Genève en organisant un agenda de réunions avec les missions permanentes bien à l'avance. Il est important d'établir un dialogue avec les missions avant de quitter votre pays. »
- ✓ « Gérez votre temps. Préparez des déclarations concises et concentrez-vous sur une ou deux questions seulement. »
- ✓ « Établissez une relation avec une organisation internationale qui peut aider à organiser un agenda de réunions avec les diplomates. »
- ✓ « Engagez un dialogue avec les diplomates des ambassades dans votre pays et par l'intermédiaire des missions permanentes à Genève. Avoir un dialogue aux deux niveaux est efficace. »
- ✓ « Coordonnez-vous avec d'autres intervenants du panel pour vous assurer que tous les droits humains concernés sont couverts. »
- ✓ « Utilisez Power Point, mais ne surchargez pas chaque diapositive avec trop de mots ; entre 1 et 2 points brefs par diapositive. »

5. Les défis futurs

5.1 Soutien financier limité pour les OSC

Dans l'organisation des pré-sessions, *UPR Info* a rencontré à maintes reprises la difficulté pour de nombreuses OSC de trouver les fonds pour soutenir leur participation. À ce jour, le Fonds de contributions volontaires pour la participation à l'EPU n'est accessible qu'aux États. À l'avenir, au troisième cycle de



l'EPU, *UPR Info* espère stimuler un dialogue pour l'établissement d'un fonds semblable pour soutenir l'engagement de la société civile à l'EPU, y compris pour des activités de plaidoyer telles que l'accès aux pré-sessions. Il est indéniable que l'établissement d'un tel fonds est un objectif ambitieux. Pourtant, l'ONU et ses États membres donateurs devraient reconnaître que la participation de la société civile à chaque étape du processus est une condition *sine qua non* de l'efficacité et la réussite de l'EPU. Leur engagement devrait s'étendre de la fourniture des informations pour les recommandations jusqu'au soutien de leur mise en œuvre.

En effet, normalement, c'est la société civile qui a l'expertise et l'expérience de savoir comment formuler stratégiquement l'action d'une recommandation particulière de l'EPU, et comment la recommandation peut être mise en œuvre de la manière la plus efficace possible pour bénéficier aux détenteurs des droits. Sans accès à un fonds international, la société civile doit trouver d'autres sources de financement pour ses projets concernant l'EPU. La difficulté est que le financement est une préoccupation constante pour les OSC, tout particulièrement lorsque la disponibilité des ressources pour les activités en matière de droits humains devient de plus en plus compétitive. Il existe donc un risque réel que les principaux acteurs de la société civile ne puissent pas s'engager à l'EPU. *UPR Info* souhaite stimuler un dialogue sur cette question et espère que toutes les parties prenantes s'efforceront de faire du troisième cycle, un cycle aussi inclusif et accessible que possible.

5.2 Représailles



La sécurité de nos partenaires est de la plus haute importance pour *UPR Info*. Il convient de garder à l'esprit que les pré-sessions sont ouvertes au public, et que toutes les missions permanentes, y compris l'État examiné, sont invitées à y assister. Ceci pourrait susciter des préoccupations en matière de sécurité.

Chaque intervenant des pré-sessions reçoit des directives sur les représailles préparées par *UPR Info* ainsi que de nombreuses ressources pour soutenir les défenseurs des droits humains qui craignent l'intimidation ou des représailles. Les intervenants reçoivent aussi les coordonnées directes du responsable du programme de pré-sessions qu'ils peuvent contacter à tout moment s'ils ont une préoccupation quelconque par rapport à leur participation.

Les cas d'intimidation ont été très rares aux pré-sessions. Cependant, *UPR Info* a fait l'expérience de situation dans le passé où les autorités étatiques, notamment au Soudan, ont empêché les intervenants des OSC sélectionnées de se rendre à Genève. Dans un autre cas, au Soudan du Sud, nous avons dû prendre la décision difficile de décourager certains intervenants de participer, car nous avons reçu des informations qu'il existait un risque sérieux de représailles contre eux. Dans ces deux situations graves, *UPR Info* a rapporté ces informations aux instances les plus hautes du HCDH, du Conseil et des missions permanentes. De même, certaines OSC, comme au Venezuela, ont subi des campagnes de dénigrement en raison de leur participation.

Alors que les pré-sessions deviennent de plus en plus intégrées dans le processus de l'EPU, leur portée augmente constamment et les OSC qui prennent la parole seront plus visibles et donc plus susceptibles de subir des représailles.

Deuxième partie

Guide pour les participants aux pré-sessions

La deuxième partie de la publication est préparée à titre de guide pour les participants aux futures pré-sessions sur la façon dont ils peuvent s'engager dans le programme. Le chapitre suivant abordera des aspects pratiques, et couvrira notamment la façon de postuler en tant qu'intervenant, et ce qu'il faut inclure dans les présentations aux pré-sessions pour s'assurer que les questions de plaidoyer font efficacement écho chez l'auditoire.

UPR Info
Pré-Sessions EPU 26
5 - 7 Octobre 2016
Centre International de Conférences, Genève

Regarde cette vidéo afin d'avoir un aperçu de la manière dont les pré-sessions peuvent vous aider

UPR INFO

03:42

Facebook Twitter

Fiche explicative sur les pré-sessions en prévision de la 26ème session de l'EPU (octobre 2016)

1. Format

Les pré-sessions d'*UPR Info* se tiennent à Genève, en Suisse, trois fois par an, normalement au début d'avril, d'octobre et de décembre. Chaque série de pré-sessions est délibérément organisée pour avoir lieu un mois avant le Groupe de travail de l'EPU, car c'est une période stratégique où les États se préparent à rédiger les recommandations. Le processus exact de rédaction varie d'un État à l'autre. Un certain nombre d'États préparent les recommandations dans leurs capitales, tandis que d'autres États délèguent le processus à leur mission permanente à Genève. Dans chaque cas, les missions permanentes à Genève jouent un rôle de recueil d'informations essentiel pour déterminer les questions qui formeront la base de leurs recommandations conformément à leurs priorités nationales.

Conformément aux principes d'universalité et de transparence, les pré-sessions sont un événement public. *UPR Info* invite toutes les missions permanentes à assister aux pré-sessions, y compris l'État examiné. Les organisations de la société civile qui ne font pas partie des intervenants du panel sont également les bienvenues aux pré-sessions. En effet, les pré-sessions peuvent également être bénéfiques pour les OSC n'intervenant pas, qui peuvent exploiter la dynamique de l'événement pour organiser des réunions bilatérales avec les délégués étatiques présents.

Chaque pré-session est spécifique à un pays, et dure une heure au total. Il y a normalement une longue pause-café entre chaque pré-session, qui donne le temps pour une alternance entre les orateurs de deux pays, ainsi que pour que les participants entament des discussions avec les États. À leur arrivée sur le lieu des pré-sessions, les intervenants de la société civile déposent des copies papier de leurs déclarations, fiches d'information et autres documents de plaidoyer dans un endroit désigné. Lorsque les missions permanentes arrivent aux pré-sessions, elles peuvent ainsi recueillir toute la documentation concernant la société civile.

Les panels des pré-sessions sont facilités par le modérateur d'*UPR Info*. Au début de la pré-session, le modérateur donne un petit aperçu du bilan de l'EPU de l'État, y compris le nombre de recommandations acceptées et notées aux examens précédents. Le modérateur donne ensuite la parole aux intervenants de la société civile qui font leur présentation. Il y a normalement cinq ou six orateurs pour chaque pré-session. Chaque intervenant dispose de cinq à sept minutes pour faire sa présentation principale, qui peut consister en une déclaration orale et une présentation Power Point. En général, les présentations devraient être faites **en anglais ou en français**. Après la présentation de chaque intervenant, le modérateur récapitule les différentes questions soulevées puis pose quelques questions générales aux intervenants. Après les commentaires supplémentaires, le modérateur donne la parole à l'auditoire qui peut poser des questions, ce qui donne aux missions permanentes l'opportunité d'enchaîner sur les présentations. Les OSC et l'État examiné ne sont pas autorisés à poser de questions aux panelistes.



Réception d'une pré-session d'UPR Info avant la 26^e session du Groupe de travail de l'EPU

Il peut y avoir jusqu'à quatorze pré-sessions par série, conformément au calendrier de l'EPU. Depuis 2012, le nombre moyen de pré-sessions par série a été entre 10 et 11, sur trois ou quatre jours consécutifs. Dans certaines situations, il n'est pas possible pour la société civile de se rendre à Genève, en particulier pour les organisations des régions éloignées du monde. À cet égard, les OSC internationales ne connaissent pas toujours la situation suffisamment bien pour pouvoir prendre la parole. Il devrait y avoir au moins quatre intervenants pour la société civile par État pour permettre à *UPR Info* d'organiser une pré-session. Cependant, *UPR Info* fait de son mieux pour rendre la plateforme aussi accessible que possible aux voix de la société civile désireuses de se rendre à Genève. Dans certaines situations, il y a eu trois représentants de la société civile issus de deux États différents, ce qui rend une double pré-session possible. Dans ce cas, les six intervenants siègent tous au panel en même temps, et il n'y a pas de pause entre les discussions pour chaque pays. Les pré-sessions commencent par les présentations de la société civile de l'État A, suivies par celles de la société civile de l'État B. Les missions permanentes présentes dans l'auditoire ont alors la possibilité de poser des questions aux intervenants de l'un des États ou des deux.

Durant chaque série de pré-sessions, *UPR Info* organise une réception en soirée où les missions permanentes, et les OSC nationales et internationales sont toutes invitées. L'événement donne l'occasion aux participants de se rencontrer dans un cadre plus informel pour continuer la discussion après les pré-sessions. La réception offre des opportunités de réseautage précieuses; par exemple, les OSC de la République du Congo qui ne se connaissaient pas ont décidé d'établir une coalition pour l'EPU durant une telle réception.

2. Comment les OSC peuvent-elles postuler pour participer aux pré-sessions ?

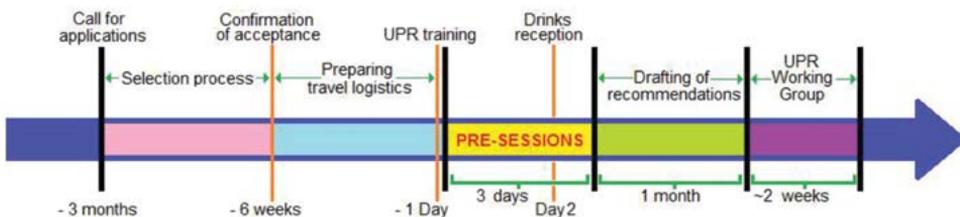
Le processus de sélection pour les OSC est relativement long et commence assez tôt. Environ trois à quatre mois avant les pré-sessions, *UPR Info* fait un appel à candidatures pour les OSC et les INDH souhaitant prendre la parole aux pré-sessions. Les parties intéressées doivent remplir un formulaire de candidature qui aide les organisateurs à comprendre l'engagement de l'OSC dans le processus de l'EPU. Les questions couvrent les sujets suivants :

- une brève description de l'objectif et du travail de l'organisation ;
- la (ou les) thématique(s) que la déclaration abordera ;
- si l'organisation fait partie d'une coalition ; et
- la mesure dans laquelle l'organisation s'est engagée dans les cycles précédents de l'EPU.

Toutes les organisations postulantes doivent aussi soumettre une copie de la dernière contribution qu'ils ont soumise à l'EPU, en plus du formulaire de candidature rempli.

UPR Info diffuse l'appel aux candidatures aussi largement que possible, et encourage les OSC internationales à le transmettre à leurs partenaires locaux. Puisque les INDH sont, dans la plupart des cas, les acteurs pertinents en matière de droits humains, *UPR Info* les encourage à prendre part aux pré-sessions et leur attribue une place.

Après la publication de l'appel, les OSC et les INDH disposent d'une période d'environ trois semaines pour envoyer leur candidature. Passé ce délai, deux autres semaines sont nécessaires pour notifier les candidats sélectionnés. En tout, le processus de candidature de son lancement à la sélection prend jusqu'à six semaines. Ceci donne suffisamment de temps aux candidats retenus pour organiser leur voyage et les visas nécessaires.



Calendrier des pré-sessions

3. Critères de sélection

À travers les pré-sessions, *UPR Info* vise à perpétuer l'esprit de coopération et de dialogue en rassemblant les États et la société civile. Il est donc essentiel de s'assurer que les intervenants des OSC sélectionnées participent au processus avec une attitude professionnelle et constructive. Ils doivent connaître le processus qui est en fin de compte politique, et être prêts à s'y engager, avec les points forts et les restrictions que cela implique. De même, les activités et les missions de leur organisation doivent démontrer clairement qu'ils cherchent à améliorer la situation des droits humains dans le pays, y compris en utilisant l'EPU.

Un ensemble de critères objectifs a été appliqué depuis 2012 pour la sélection des intervenants. La priorité est donnée aux OSC qui remplissent les conditions suivantes :

- les OSC locales et nationales, parce qu'elles assurent une approche ascendante du plaidoyer et placent les voix locales au premier plan du dialogue international sur les droits humains ;
- les coalitions nationales ; les OSC qui travaillent en coalition bénéficient des connaissances collectives de chacun de leurs membres, car elles représentent souvent un large éventail de droits humains, et leur engagement a tendance à être plus durable ;
- les OSC qui ont soumis un rapport à l'EPU et qui s'engagent à participer au processus, en particulier dans la phase de mise en œuvre ;
- une large représentation des diverses questions de droits humains représentant les préoccupations de la population locale. En particulier, un équilibre est recherché parmi les droits civils et politiques, et les droits économiques, sociaux et culturels ;
- assurer une perspective de genre pour chaque pré-session ; dans la mesure du possible, une parité des sexes parmi les orateurs est également recherchée (voir **chapitre 1.5** ci-dessus).

Le nombre de candidatures augmente au fur et à mesure que les pré-sessions s'intègrent et sont reconnues au sein du processus de l'EPU. Le processus de sélection devient donc de plus en plus compétitif. Par exemple, dans le cas de la pré-session du Népal en 2015, plus de 40 OSC ont postulé pour l'un des cinq places d'orateurs. *UPR Info* continue d'appliquer ses critères objectifs uniformes dans la sélection des panélistes, mais il est inévitable que les candidats ne peuvent pas tous être choisis. Pour les candidats des OSC qui ne sont pas sélectionnées comme intervenants, ils peuvent encore bénéficier du processus en assistant aux pré-sessions dans l'auditoire. De plus, ils sont bienvenus aux autres événements de pré-session, y compris à la formation à l'EPU et à la réception avec apéritif. En fait, comme il a été mentionné précédemment, les OSC n'intervenant pas peuvent s'engager pleinement dans les activités de plaidoyer en-dehors des pré-sessions, et maximiser ainsi le fait que les missions permanentes sont disponibles pour rencontrer la société civile durant cette période.

4. Préparation des OSC et des INDH aux pré-sessions

Pour les OSC et les INDH, la participation aux pré-sessions signifie bien plus que simplement se présenter à une conférence pour y prendre la parole. De nombreux aspects doivent être soigneusement examinés dans la préparation aux pré-sessions, ne fût-ce que d'organiser le voyage et la logistique. Le voyage à Genève n'est qu'un aspect; la participation réelle à l'événement même doit également être planifiée à l'avance. Il est indispensable que chaque organisation élabore une stratégie de plaidoyer qui maximisera la visibilité de sa question de droits humains aux pré-sessions. La rubrique vise à conseiller les futures OSC et INDH sur les considérations importantes qu'elles doivent garder à l'esprit dans la préparation des pré-sessions, y compris les commentaires des anciens participants.

Soutien pour les pré-sessions

Les pré-sessions ont été rendues possibles grâce au soutien généreux des donateurs du programme : la ville de Genève, le canton de Genève, la Confédération suisse, et Irish Aid. *UPR Info* est également reconnaissant de l'Organisation Internationale de la Francophonie et du Bureau des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni comme soutiens supplémentaires des pré-sessions en 2015 et 2016. Par ailleurs, les agences des Nations Unies (telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, le HCDH, et les fondations (telles que l'*Open Society Foundations*, le *National Endowment for Democracy*) ont soutenu les frais de voyage de nombreux défenseurs des droits humains pour qu'ils participent aux pré-sessions.

Les participants qui ont besoin d'un hébergement pour les pré-sessions sont fortement encouragés à contacter le Centre d'accueil Genève International, le « CAGI ». Au sein du CAGI, le Service Accueil Délégués soutient les délégués



des OSC et des INDH par rapport aux nombreux aspects pratiques de leur séjour à Genève, notamment un soutien logistique pour la planification de l'hébergement, et peut octroyer une **aide financière** pour réduire le coût. Les demandes d'aide financière sont examinées au cas par cas. Le service tient compte des fonds personnels des délégués et de ceux de l'organisation qu'ils représentent. En plus du soutien à l'hébergement, le CAGI offre gratuitement de nombreux autres services, y compris l'accès aux salles d'ordinateurs et aux imprimantes, ainsi que l'utilisation d'une salle de réunion.⁹ Les participants souhaitant profiter du soutien du CAGI devraient contacter l'organisation dès que possible après la confirmation de leur participation aux pré-sessions.

5. Lignes directrices pour les intervenants

Au fur et à mesure que le programme de pré-sessions s'est développé, *UPR Info* a appris à anticiper les questions et les demandes de conseils des participants. Tous les participants reçoivent désormais des lignes directrices spécifiques à chaque pays qui comprennent les informations suivantes :

- des informations concernant la date, l'heure et le lieu de la pré-session ;
- des instructions sur le format de la présentation, y compris le temps octroyé à l'intervenant, et les modèles pour la préparation de la déclaration écrite et la présentation PowerPoint ;
- des conseils sur la façon de trouver un hébergement à Genève ;
- le soutien d'*UPR Info* par rapport aux visas ;
- la préparation de stratégies de plaidoyer à Genève, notamment comment établir un dialogue avec les missions permanentes ; et
- des considérations de sécurité dont tous les intervenants devraient tenir compte lors de leur préparation aux pré-sessions.

6. Collaboration avec les co-panélistes

En plus des lignes directrices pour les intervenants, tous les panélistes sélectionnés sont présentés les uns aux autres par courrier électronique au début du processus. Par ailleurs, *UPR Info* informe les panélistes sur les questions que chaque organisation prévoit de soulever dans sa présentation. Cette introduction est une étape importante, car elle permet aux participants de savoir quels sujets seront couverts à la pré-session, et incite la rationalisation des présentations et la prévention des répétitions. De plus, si les participants remarquent qu'une question importante n'est pas incluse dans la liste, ils sont encouragés à se coordonner les uns avec les autres pour s'assurer de pouvoir l'incorporer. Bien qu'*UPR Info* facilite initialement la communication entre les participants, une part d'autonomie est également laissée aux intervenants pour organiser et harmoniser leurs présentations.

7. Les trois P des pré-sessions

Planification

Une préparation importante est nécessaire avant la participation des OSC et des INDH aux pré-sessions. Premièrement, si l'organisation vient de l'étranger, elle devra vérifier si un visa est requis pour entrer en Suisse. Si c'est le cas, *UPR Info* soutiendra la demande en délivrant une lettre d'invitation. *UPR Info* organise la logistique pour plus de cinquante OSC et INDH par série de pré-sessions, il est donc important de nous informer bien à l'avance si un soutien est nécessaire par rapport aux visas. La réservation de vols et d'hébergement devrait également être faite assez tôt (pour l'hébergement, voir le service du « CAGI » ci-dessus). Sur la base des commentaires de nos anciens participants, les OSC et les INDH devraient prévoir de séjourner à Genève pendant environ trois à quatre nuits, si les ressources financières le permettent. La durée exacte du séjour devrait dépendre de la date de la pré-session du pays, et si l'organisation prévoit de participer à la formation à l'EPU et à la réception de réseautage (abordée ci-dessus). En plus des aspects logistiques, les participants devraient également identifier les missions permanentes qu'ils souhaitent cibler pour les réunions bilatérales. Nous encourageons vivement l'établissement d'un dialogue avec les délégations étatiques avant le voyage à Genève, car la probabilité de trouver une heure et date convenables pour une réunion sera plus forte.

Présentation

La présentation faite par les OSC et les INDH aux pré-sessions est l'activité essentielle par excellence de leur participation et elle devrait donc être soigneusement préparée. *UPR Info* partage des modèles de déclarations orales structurées et de présentations PowerPoint qui peuvent être adaptés aux questions et au contexte d'un pays en particulier. *UPR Info* demande à recevoir l'ébauche des présentations des intervenants environ une semaine avant les pré-sessions. Ceci donne l'opportunité de recevoir des commentaires des organisateurs sur la structure et la longueur de l'intervention dans son ensemble. Les participants des OSC et des INDH essaient souvent d'inclure trop d'éléments dans leur présentation, malgré le temps limité dont elles disposeront pour la faire. Dans ces circonstances, *UPR Info* fera des suggestions pour réduire le contenu afin de permettre la présentation dans le délai imparti. En tout cas, il est important de se rappeler que des versions plus longues des déclarations et une documentation de plaidoyer plus complète peuvent toujours être distribuées aux pré-sessions pour compléter les informations fournies dans la présentation. Pour finir, concernant les présentations des intervenants, ceux-ci devraient décider s'ils feront uniquement une déclaration orale ou s'ils utiliseront Power Point aussi (abordé au **chapitre 8** ci-dessus). Par-dessus tout, les intervenants devraient se rappeler de faire leurs présentations à un rythme soutenu pour que l'auditoire puisse suivre. Il est essentiel que les intervenants s'exercent à faire leur présentation afin de se sentir à l'aise avec

le contenu et la limite de temps. Si la pré-session du pays n'est pas la première de la matinée, les participants devraient envisager de rejoindre l'auditoire pour les autres pré-sessions afin de se familiariser avec le format.

Persuasion

En tant que plateforme de plaidoyer internationale, les pré-sessions visent à persuader l'auditoire – les missions permanentes – à faire des recommandations EPU sur certaines thématiques spécifiques. Conscients que chaque État n'a qu'un laps de temps limité pour faire des recommandations au Groupe de travail durant l'examen, les intervenants des pré-sessions devraient élaborer des stratégies concernant la façon dont ils peuvent faire valoir leur question à inclure. Pour convaincre les États à s'engager sur les thématiques, il faut d'abord faire une présentation cohérente et bien structurée lors de la pré-session. Elle devrait inclure des exemples de recommandations orientées sur l'action et spécifiques qui traitent du thème, ainsi que des questions soumises à l'avance pour l'État examiné. Les participants devraient aussi anticiper les questions que les missions permanentes pourraient leur poser, et être prêts avec des réponses. Une autre étape de plaidoyer importante consiste à organiser des réunions bilatérales avec les États pendant la semaine des pré-sessions. C'est souvent au travers de ces réunions individuelles que les participants peuvent élaborer d'une manière plus détaillée leur thématique, et ce faisant, établir des liens plus étroits avec la délégation étatique. Pour finir, les participants peuvent également se servir des réunions bilatérales pour demander à être mis en contact avec le représentant diplomatique dans le pays. Dès que les participants rentrent chez eux après les pré-sessions, il est utile de suivre directement avec une représentation dans le pays pour discuter de la thématique d'une manière plus approfondie et la raison pour laquelle elle devrait être incluse dans les recommandations à l'EPU. N'oubliez pas – un défenseur persévérant est un défenseur convaincant !

8. Présentations

UPR Info a vu plus de 700 présentations de CSO et de NHRI depuis 2012. Notre organisation a reçu des commentaires de la société civile et des États sur ce qui a marché ou non concernant la structure, le contenu et les manières de faire des présentations. Les lignes directrices suivantes relatives aux présentations s'appuient sur la grande expérience d'*UPR Info* et sur les commentaires des anciens participants aux pré-sessions :

- L'objectif de la déclaration n'est pas de lire l'intégralité de la contribution soumise par la partie prenante de l'organisation à l'EPU, mais de partager certaines informations et recommandations clés avec les missions permanentes. Après l'intervention, les diplomates peuvent poser des questions aux OSC et aux INDH pour obtenir des précisions sur l'état de la mise en œuvre d'une recommandation

particulière. Les OSC et les INDH devraient donc avoir préparé quelques réponses à l'avance concernant les recommandations qui relèvent de leur expertise.

- ↘ Afin de faire une présentation aussi stimulante que possible, il est conseillé d'éviter de lire votre déclaration mot à mot. Essayez de vous adresser à l'auditoire avec autant de contact visuel que possible. Il est vivement conseillé d'utiliser une présentation sur Power Point qui souligne les principales thématiques soulevées dans une déclaration (c.-à-d., des recommandations et questions suggérées). **Chaque État interrogé dans le cadre de l'évaluation des pré-sessions a commenté que les présentations faites par le biais de Power Point sont plus efficaces pour engager l'auditoire et retenir son attention.** Par ailleurs, la grande majorité des anciens intervenants ont vivement encouragé l'utilisation de Power Point. Pour les orateurs qui décident d'utiliser Power Point, il est essentiel d'utiliser les diapositives et le texte avec modération. Il est suffisant de limiter les informations aux points importants de la question des droits humains soulevée, plus les recommandations suggérées par l'organisation et les questions soumises à l'avance.



8.1 Structure de la déclaration

Chaque intervenant recevra un exemple de déclaration d'*UPR Info* qui pourra servir de bon point de départ pour structurer l'intervention. En général, les éléments suivants devraient être inclus :

- 1) Une présentation de l'organisation (donnez un petit aperçu du groupe que vous représentez. Indiquez s'il fait partie d'une coalition et mentionnez votre engagement dans le processus de l'EPU à ce jour) ;
- 2) Une explication succincte si une consultation nationale a eu lieu ou non pour la rédaction du rapport national ;
- 3) Un petit exposé sur le plan de votre déclaration. Indiquez le nombre de thèmes que vous soulèverez et dans quel ordre ;
- 4) Une sélection des questions : Il est important de scinder vos questions. Les femmes, les enfants, les minorités, les peuples autochtones, etc. peuvent contenir plusieurs questions secondaires telles que la violence, la discrimination, la traite, l'éducation,

et bien d'autres encore. Pour chaque question, répétez les étapes 1 à 3 décrites ci-dessous.

Étape 1 : *Donnez des informations à jour sur les recommandations de l'examen précédent traitant cette thématique (n'hésitez pas à mentionner le nom des pays qui ont formulé ces recommandations). N'oubliez pas de consulter la base de données d'UPR Info pour trouver une liste de toutes les recommandations précédentes faites à l'État examiné.*¹⁰

Étape 2 : *Décrivez comment la situation sur cette question a évolué dans le pays depuis le dernier examen. Soulignez les accomplissements et les lacunes restantes. Les preuves empiriques provenant de sources fiables constituent des informations convaincantes pour les États.*

Étape 3 : *Suggérez deux ou trois recommandations spécifiques et deux ou trois questions écrites. Malgré le manque d'utilisation des questions soumises à l'avance dans le processus de l'EPU, elles ont un potentiel considérable de mettre en évidence les États qui cherchent à échapper à leurs responsabilités en matière de droits humains sur le plan international.*

8.2 Minutage et ordre de passage des intervenants

En général, le panel comprend cinq intervenants. Chaque participant disposera de **5 à 7 minutes** pour faire sa présentation. Le minutage est strictement observé par le modérateur par souci d'équité, pour que chaque orateur ait la même opportunité. Les OSC et les INDH bénéficient de la même restriction de temps, bien que les INDH prennent généralement la parole en premier, car elles ont tendance à offrir un aperçu plus général des questions de droits humains. Lorsque le panel est composé d'OSC nationales et internationales, les OSC nationales prennent la parole en premier. Lorsque les OSC ont coordonné les présentations pour qu'elles soient lues dans un ordre spécifique, *UPR Info* est heureux de faciliter cet ordre choisi. À condition que le minutage soit respecté, il y a en général quelques minutes à la fin des présentations, avant les questions de l'auditoire, où les intervenants ont une opportunité supplémentaire pour faire des observations finales.

8.3 Langues

En général, pour refléter les langues de travail du secrétariat des Nations Unies, l'anglais et le français sont les voies de communication principales aux pré-sessions. Ainsi, *UPR Info* peut normalement fournir une interprétation du français vers l'anglais, si nécessaire. Afin d'augmenter l'accessibilité pour les diplomates francophones, nous avons également testé l'interprétation complète (c.-à-d., à toutes les pré-sessions) de l'anglais vers le français. Malheureusement, après avoir introduit l'interprétation complète en 2015, nous avons remarqué que notre objectif initial, à savoir, attirer un plus grand nombre de diplomates de l'Afrique francophone, n'avait pas été

particulièrement réussi. Bien qu'un grand nombre de personnes aient assisté à ces séries de pré-sessions, le service d'interprétation n'avait pas amélioré le taux de participation des diplomates francophones. Nous avons donc réorienté nos efforts et nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur l'interprétation complète du français vers l'anglais.

UPR Info reconnaît que de nombreux pays n'ont ni l'anglais ni le français comme langue officielle, et l'exigence de présenter dans l'une des deux langues peut donc être restrictive. Lorsqu'une minorité d'intervenants sélectionnés se sentent mal à l'aise en anglais ou en français, *UPR Info* peut demander si un autre intervenant de l'organisation pourrait représenter l'organisation à sa place. Cependant, dans une situation où la majorité des intervenants des OSC et des INDH d'un pays particulier ne peuvent pas faire leur présentation en anglais ou en français, *UPR Info* fera de son mieux pour offrir une interprétation simultanée à partir d'une autre langue.

9. Plaidoyer bilatéral

Bien que les pré-sessions représentent une unique opportunité de plaidoyer multilatéral, le potentiel des réunions bilatérales ne devrait pas être sous-estimé. Effectivement, comme nous en avons discuté précédemment, c'est souvent au travers de ces réunions personnelles que les OSC peuvent fournir aux délégations étatiques des informations et un contexte plus approfondis sur leur question de plaidoyer. Les missions permanentes à Genève ont une bonne réputation pour leur volonté de s'engager avec la société civile. Selon les commentaires des diplomates, les missions sont susceptibles de mettre du temps de côté durant la semaine des pré-sessions pour rencontrer des OSC bilatéralement, sur les lieux des pré-sessions, ou, si possible, à la mission. Quel que soit le lieu de la réunion, il est essentiel que les OSC entament un dialogue avec les missions deux semaines avant les pré-sessions pour permettre suffisamment de temps pour trouver une date convenable. Il est utile d'avoir le contact personnel d'un responsable des droits humains à la mission. Vous le trouverez dans le « Livre bleu » des Nations Unies.¹¹

Étant donné que les OSC ne passent normalement que quelques jours à Genève, il est prudent de mener une **cartographie des parties prenantes** quand vous créez votre stratégie pour les pré-sessions. La cartographie des parties prenantes est un processus utilisé pour identifier les individus clés qui sont importants pour remplir vos objectifs de plaidoyer. Dans le cas des pré-sessions, les missions permanentes sont l'auditoire ciblé. En raison du temps limité et de la capacité humaine des OSC nationales durant leur séjour à Genève, il est important de donner la priorité aux États qu'il serait plus pertinent de rencontrer. Pour réaliser cette cartographie des parties prenantes – en identifiant les États – vous devriez être guidé par les questions suivantes :

- quels États ont fait des recommandations à votre pays sur votre question durant les cycles précédents? (**utilisez la base de données d'UPR Info**);
- certains États ont-ils votre question comme objectif de politique étrangère? (par ex., sur la protection des défenseurs des droits humains: la Norvège, l'Irlande, la République tchèque, les Pays-Bas, et la Suisse; le droit à l'eau et à l'assainissement: l'Espagne, la Malaisie, la Bolivie et l'Égypte) (**utilisez les statistiques d'UPR Info**);¹² et
- si votre question n'a pas été soulevée lors des cycles précédents, certains États ont-ils en tout cas fait des recommandations à tous les États examinés? (par ex., le Canada et l'Espagne)

Pour finir, il est important de considérer une autre partie prenante : l'État examiné. Si possible, les OSC devraient entamer un dialogue avec le représentant de leur propre État pour essayer d'organiser une réunion pendant leur séjour à Genève. En établissant un dialogue avec votre propre délégation, vous pouvez encourager une relation de coopération et de collaboration durant le stade de mise en œuvre des recommandations de l'EPU. *UPR Info* invite systématiquement tous les États examinés aux pré-sessions. Néanmoins, si les intervenants des OSC entament aussi un dialogue avant la pré-session, cela démontrera une transparence et une bonne volonté.

10. Nouvelles modalités

10.1 Pré-sessions sur le terrain

Depuis leur établissement en 2015, *UPR Info* Asie et *UPR Info* Afrique ont contribué à rassembler les OSC pour aider à renforcer leurs voix collectives. Les bureaux servent à soutenir l'engagement de multiples parties prenantes à l'échelle locale, nationale et régionale, où *UPR Info* s'engage avec la société civile, les institutions nationales des droits humains, le gouvernement, les organes onusiens et les institutions académiques. Les bureaux régionaux ont commencé à organiser des pré-sessions dans les pays avant les pré-sessions à Genève, et ainsi offrir une autre opportunité aux OSC de faire un briefing aux ambassades sur les recommandations qu'elles aimeraient que les États fassent à l'EPU. Ces conférences nationales des droits humains renforcent le message que les OSC transmettront à Genève. Dans ce sens, les préoccupations de la société civile sont susceptibles d'être communiquées par les diplomates assistant aux pré-sessions nationales à leurs collègues dans la capitale ainsi qu'à leurs missions permanentes aux Nations Unies basées à Genève.

Les objectifs des pré-sessions d'*UPR Info* tenues à l'échelle du pays sont de faire un briefing aux médias locaux et d'entamer un dialogue avec les diplomates sur les questions urgentes des droits humains. Ces événements offrent une opportunité



Pré-session sur le terrain à Kampala, Ouganda (août 2016), organisée par UPR Info Afrique et HURINET

unique à la société civile locale et nationale de soulever ses préoccupations, de fournir des informations et des données directement du terrain, ainsi que des solutions basées sur les données probantes en offrant aux États faisant les recommandations des recommandations EPU précises et concrètes. À ce jour, les pré-sessions sur le terrain dirigées par nos bureaux Asie et Afrique ont eu lieu respectivement au Myanmar et Thaïlande et en Tanzanie et Ouganda. Vu l'impact important que les pré-sessions sur le terrain ont produit jusqu'à présent, ces conférences nationales vont devenir une caractéristique plus systématique à l'approche du troisième cycle.



Gilbert Onyango, Directeur régional d'UPR Info Afrique, prend la parole lors de la pré-session de l'Ouganda à Kampala (août 2016)

10.2 Formation élargie

Dans le cadre du programme de suivi, les boursiers d'UPR Info de nos pays cibles participent à une formation avancée d'une journée sur l'EPU la veille de la pré-session. Cette formation est spécifique au pays et discute non seulement des pré-sessions, mais aussi du stade de mise en œuvre de l'EPU, l'objet principal du programme de suivi. Ces formations se sont prouvées très populaires parmi les participants. Notant la demande pour une plus grande inclusion, nous avons désormais ouvert nos formations aux orateurs et aux non sélectionnés de nos pays cibles, car assurer la collaboration efficace pour la mise en œuvre des recommandations demande la coopération de toute la société civile, pas seulement celle des panélistes des pré-sessions.

En 2016, en raison de l'augmentation des ressources humaines de l'organisation, UPR Info a pu offrir une formation élargie à tous les intervenants des pré-sessions non

boursiers. La formation pilote s'est déroulée pour la première fois avant la 26^e session de l'EPU. Elle a rassemblé 50 participants de la société civile des pays suivants : Haïti, Moldavie, Syrie, Timor-Leste, Venezuela, et Zimbabwe. Elle a permis aux participants d'être guidés à travers un vaste éventail de sujets relatifs à l'EPU en préparation aux pré-sessions et des stratégies de plaidoyer plus larges que les OSC devraient adopter aux différents stades du processus.

La forte participation à cette formation a incité *UPR Info* à prendre la décision de continuer d'organiser une formation élargie sur l'EPU pour tous les participants aux pré-sessions, qu'il s'agisse des intervenants ou pas, à chaque série pré-session. La participation est ouverte à la société civile et aux INDH. Jusqu'à présent, la formation a été uniquement disponible en anglais. Cependant, *UPR Info* examinera la possibilité d'offrir une interprétation dans d'autres langues. L'objectif de la formation sera de préparer les OSC à faire des interventions de qualité lors des pré-sessions, et de leur apprendre comment exploiter pleinement la plateforme de plaidoyer, même dans le cas des personnes n'intervenant pas. L'objectif final est que de meilleures recommandations soient faites à l'EPU grâce à cette préparation.

10.3 Questions aux panélistes

Les pré-sessions manquent d'un certain degré d'interaction entre les panélistes et l'auditoire, comme c'est le cas pour l'EPU. Après avoir discuté de la situation avec plusieurs parties prenantes, *UPR Info* a introduit de nouvelles voies pour que les États puissent poser des questions aux intervenants sans avoir à le faire à voix haute lors des pré-sessions. Lorsque nous envoyons nos invitations aux missions permanentes, nous offrons désormais la possibilité aux États d'envoyer des questions à *UPR Info* à l'avance. Le modérateur peut ensuite les poser directement aux intervenants, et l'État peut garder l'anonymat. De plus, en 2016, *UPR Info* a introduit un autre moyen de soumettre des questions via la messagerie Twitter durant les pré-sessions. Ceci permet aux délégués de poser des questions spécifiques basées sur les présentations des intervenants, tout en conservant leur anonymat. Bien que cette méthode soit toute nouvelle, les premiers résultats ont été encourageants. Nous avons reçu plusieurs questions de cette façon aux pré-sessions de 2016. *UPR Info* continuera d'encourager les États à poser des questions par la méthode traditionnelle ou par des moyens plus technologiques.

10.4 Couverture en direct sur les réseaux sociaux

Dans le cadre de sa stratégie de communication améliorée, *UPR Info* offre une couverture en direct des pré-sessions via son compte Twitter. Gardant à l'esprit le fait que les pré-sessions ne peuvent pas être diffusées ni enregistrées pour des raisons de sécurité concernant nos intervenants, *UPR Info* remédie au manque d'information en fournissant des récits détaillés de la discussion en direct sur Twitter. Avant chaque

pré-session, il est demandé aux intervenants s'ils aimeraient participer au contenu des tweets. En général, les participants sont désireux qu'*UPR Info* inclue le compte de leur organisation, car c'est un moyen efficace de populariser leur participation parmi leurs collègues et leurs membres chez eux.

Conclusion

Au cours des cinq années depuis la création du programme, les pré-sessions sont devenues une partie intégrante du processus de l'EPU. Elles représentent la plateforme de plaidoyer des droits humains la plus large de son genre sur le plan international. Tout comme l'EPU, les pré-sessions ont redéfini le paradigme contradictoire entre les OSC et les États, prouvant la nature transformatrice du dialogue entre multiples parties prenantes. Les missions permanentes à Genève ont donné l'exemple en montrant à leurs homologues diplomatiques et politiques chez eux et à l'étranger qu'un engagement avec la société civile peut véritablement être un exercice fructueux pour toutes les parties. En participant activement aux pré-sessions, le message des missions permanentes est clair; bien que l'EPU soit un processus dirigé par les États, la société civile – en tant que parties prenantes officiellement reconnues – doit également faire entendre ses voix.

Pour leur part, les intervenants des OSC et des INDH ont défendu sans relâche et courageusement les préoccupations en matière de droits humains de leurs peuples, voyageant souvent à travers le monde pour atteindre leurs auditoires cibles à Genève. Ensemble, plus de 700 intervenants et 150 missions permanentes se sont rassemblés aux pré-sessions pour aider à façonner le discours des droits humains sur 149 États de l'Afghanistan au Zimbabwe. Les échanges constructifs entre ces agents du changement font ainsi de l'universalité de l'EPU un outil, et illustre que la force du mécanisme ne peut valoir qu'autant que la somme de l'engagement de toutes les parties.

Reconnaissant la demande pour les pré-sessions et leur utilité, *UPR Info* est constamment motivé à continuer d'améliorer le format du programme et son envergure. Cette évaluation a offert une occasion opportune d'autoréflexion à l'approche du troisième cycle de l'EPU en 2017. Les commentaires ont révélé plusieurs domaines à améliorer : stimuler un dialogue plus interactif entre les panélistes et les États; rationaliser et consolider la documentation électronique pour les États après chaque pré-session; assurer une plus grande équité de distribution de la parité sexuelle dans toutes les régions; et prendre en compte une plus grande diversité linguistique dans les formations de l'EPU. Ces questions seront examinées de près par *UPR Info* et l'organisation discutera avec toutes les parties prenantes pertinentes pour trouver les meilleurs moyens d'avancer.

Notes

- 1 Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bolivie, Bosnie et Herzégovine, Botswana, Brésil, Burundi, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chad, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée équatoriale, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Koweït, Kirghizistan, Laos, Liban, Libéria, Libye, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Malawi, Malaisie, Maldives, Mali, Mauritanie, Mexico, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, Roumanie, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République dominicaine, République du Congo, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni, Rwanda, Salvador, Samoa, Sénégal, Serbie, Sierra Léone, Singapour, Slovaquie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suisse, Suriname, Suède, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, et Zimbabwe.

Il n'a pas été possible d'organiser des pré-sessions sur les 44 pays restants en raison du nombre d'OSC participant à l'EPU : Andorre, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bhoutan, Bulgarie, Brunei Darussalam, Cape-Vert, Chypre, Comores, Costa Rica, Djibouti, Dominique, Estonie, Finlande, Gabon, Grenade, Guinée-Bissau, îles Marshall, Islande, Lettonie, Lesotho, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Maurice, Micronésie, Monaco, République tchèque, Saint-Marin, Panama, Sainte-Lucie, Sao Tomé et Principale, Seychelles, Slovénie, îles Solomon, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent et les Grenadines, Tonga, Trinité-et-Tobago, et Vanuatu.

- 2 Des informations sur le programme de suivi d'*UPR Info* sont disponibles ici : <https://www.upr-info.org/followup/>
- 3 Conformément aux cinq groupes régionaux d'États membres des Nations Unies : <http://www.un.org/depts/DGACM/RegionalGroups.shtml>
- 4 Sessions 1–24 ; les données les plus récentes disponibles en novembre 2016.
- 5 Sessions 13–18 (2012–2014) et sessions 19–24 (2012–2016). Une ventilation de toutes les recommandations est disponible sur : https://www.upr-info.org/database/statistics/index_action.php
- 6 Les Fiches d'information pour le deuxième EPU de la Mongolie sont disponibles ici : <https://www.upr-info.org/en/review/Mongolia/Session-22---May-2015/Miscellaneous-documents#top>
- 7 Fiches d'information de plaidoyer pour l'EPU, Australie : <http://www.pwd.org.au/issues/periodicreview.html>
Fiches d'information de plaidoyer pour l'EPU, Moldavie : <https://www.upr-info.org/en/review/Moldova-%28Republic-of%29/Session-26---November-2016/Miscellaneous-documents#top>
Fiches d'information de plaidoyer pour l'EPU, Myanmar : https://www.upr-info.org/sites/default/files/general-document/pdf/upr_advocacy_factsheets_-_myanmar2015.pdf
Fiches d'information de plaidoyer pour l'EPU, Thaïlande : https://www.upr-info.org/sites/default/files/general-document/pdf/upr_advocacy_factsheets_-_thailand2016-en.pdf
Fiches d'information de plaidoyer pour l'EPU, Ouganda : <https://www.upr-info.org/en/review/Uganda/Session-26---November-2016/Miscellaneous-documents#top>

Fiches d'information de plaidoyer pour l'EPU, Venezuela :

<https://www.upr-info.org/en/review/Venezuela-%28Bolivarian-Republic-of%29/Session-26---November-2016/Miscellaneous-documents#top>

- 8 https://www.upr-info.org/sites/default/files/general-document/pdf/upr_advocacy_factsheets_-_myanmar2015.pdf
- 9 Vous trouverez de plus amples informations sur les services offerts par le CAGI ici :
<http://www.cagi.ch/en/delegates-welcome/accommodation-for-delegates.php>
- 10 <https://www.upr-info.org/database/>
- 11 <http://s.upr-info.org/2gLSApq>
- 12 https://www.upr-info.org/database/statistics/index_issues.php?fk_issue=5&cycle=

